



Rapport d'activités



2011

CONNAÎTRE les milieux naturels

DIALOGUER pour travailler ensemble

GÉRER pour maintenir la diversité biologique

Sommaire

Edito

Le Conservatoire en chiffres

Le Conservatoire en cartes

Le Conservatoire en Savoie

Les zones humides en Savoie
Les corridors biologiques en Savoie
Les pelouses sèches
Natura 2000
Rhoméo
L'Observatoire de la biodiversité
Les manifestations 2011
Le bilan de la veille foncière

Sites et territoires en 2011

Avant-pays savoyard
Lac du Bourget et ses montagnes
Chambéry
Coeur de Savoie
Maurienne
Tarentaise-Vanoise
Albertville-Ugine

Éléments financiers

L'action du CPNS en 2012

La Vie du CPNS en 2011

Les éditions de 2011
Le réseau des relais du CPNS
Les partenaires
Le réseau des CEN
Les membres et l'équipe

Edito

UNE ANNÉE...



particulière...

Force est de constater que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été comme les autres. Je ne peux commencer ce rapport moral sans évoquer les élections du mois de mai 2011 qui m'ont permis d'être aujourd'hui président du Conservatoire. C'est la première fois dans l'histoire du Conservatoire que deux candidats se présentaient à la présidence, signe d'intérêt grandissant pour les questions de préservation de la biodiversité ? Signe de maturité d'une structure qui fêtait ses 20 ans ? Expression de la pluralité du conseil d'administration du Conservatoire ? Certainement un peu de tout cela mais sans doute également l'expression de tension au sein de notre département que plusieurs d'entre nous avait commencé à percevoir. Le Conservatoire, qui est une structure où l'écoute, la compréhension, la communication sont au cœur de l'action, doit être vigilante à ce que des incompréhensions ne fragilisent son activité. Nous avons ressenti l'année dernière qu'un manque d'information ou des actions menées trop vite pouvaient générer des amalgames et fragiliser l'activité de l'ensemble du Conservatoire. Non, le Conservatoire n'achète pas plus de terrain que les années précédentes mais c'est pourtant le sentiment qui perdure, non, le Conservatoire ne décide pas plus aujourd'hui qu'hier des mesures compensatoires à la place de l'État et c'est pourtant ce qu'il semble nous être reproché. Continuons à nous écouter les uns les autres, chassons les incompréhensions pour que le travail que nous menons ne soit pas caricaturé ou déformé. C'était une année particulière, sachons en tirer les enseignements pour le futur.

...avec de grandes satisfactions

Malgré ce contexte particulier que de satisfactions pour le Conservatoire ! La connaissance du patrimoine naturel du département avance à grand pas, les deux inventaires des milieux secs et des corridors biologiques que nous menons sont en cours de finalisation. Ces deux outils devraient permettre de se doter de véritables stratégies de préservation à l'échelle du département à partir de 2013.

Le développement des partenariats a particulièrement été actif au cours de l'année 2011. En effet, que ce soit avec les collectivités (le Conservatoire a collaboré avec tous les grands syndicats de territoire du département), avec les autres gestionnaires de milieux naturels (nous avons organisé le premier congrès commun avec le réseau des Réserves Naturelles de France à Aix-les-Bains), avec les acteurs des sites où préservation, agriculture, hydraulique rentrent en synergie, avec les relais locaux toujours plus nombreux, le Conservatoire n'agit jamais seul. Véritable marque de fabrique et savoir-faire de notre association, je souhaite souligner particulièrement ces actions cette année 2011.

La reconnaissance législative que les Conservatoires d'Espaces Naturels ont obtenue en 2011 avec la possibilité, dans le cadre de la loi Grenelle 2, d'un agrément conjoint « État-Région » est une véritable satisfaction pour tout le réseau. Les quatre Conservatoires

de Rhône-Alpes ont ainsi lancé cette démarche de manière à obtenir leurs 4 agréments de manière simultanée au cours de l'année. C'est une étape importante, sachons la valoriser.

Les réflexions autour de notre projet stratégique sont l'occasion de réfléchir aux 10 prochaines années avec les membres du Conseil d'administration et les idées ne manquent pas : ira-t-on vers un schéma des espaces naturels sensibles du département ? Combien de sites à gestion conservatoire dans 10 ans et sur quels milieux prioritaires ? La sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel portera-t-elle ses fruits ou les pressions en termes d'aménagement du territoire seront plus fortes ? Doit-on viser le grand public dans nos actions de communication ? Tous ses sujets ont été débattus et devront être tranchés à la fin de l'année pour la période 2013-2023, merci d'avance de votre participation et de vos contributions.

Mais la principale satisfaction à mes yeux, c'est que le Conservatoire a continué, au cours de l'année 2011, à mettre le pragmatisme au cœur de son action. Dans des budgets toujours plus contraints, le CPNS continue d'agir sur le terrain avec une attention particulière à la manière d'agir (entreprises d'insertion, optimisation des coûts, maîtrise des coûts liés aux frais généraux qui n'ont pas augmenté ces 5 dernières années). Au-delà de ses sites les réalisations du CPNS sont concrètes, un observatoire de la biodiversité opérationnel, des procédures contractuelles dotées d'un volet biodiversité ambitieux.

... source de convictions

Cette année m'aura permis de renforcer plusieurs convictions.

Le CPNS est un outil unique certainement en avance sur son temps, dans cette période de doutes sur l'avenir et de tendance au repli sur soit et son pré-carré, il doit plus que jamais jouer son rôle fédérateur et prospectif.

Le CPNS est au service de chacun de ces collègues, c'est un lieu de concertation par excellence où se retrouvent des convictions parfois très différentes mais où chaque voix doit être exprimée et aucune dominer les autres. Le consensus a primé depuis 20 ans, c'est le souffle de vie du CPNS, il nous appartient de le conserver précieusement dans le respect de nos prédécesseurs. Dans cet esprit, chaque structure membre du CPNS doit être vigilante sur le sens de sa participation et ce qu'il lui demande : le CPNS est un organisme technique au service de la préservation de la biodiversité qui ne peut que convaincre et pas contraindre. Ne faisons pas jouer à cet outil un rôle qui ne lui appartient pas (réglementaire, choix d'aménagement du territoire, instance de médiation...).

La rareté de l'argent public va nous obliger, à « faire plus avec moins » nous incitant, de ce fait, à mutualiser nos actions avec les différents acteurs du territoire et tout particulièrement avec les autres gestionnaires (autres conservatoires, parcs...) et les acteurs de la gestion dont notamment les agriculteurs.

Ce sont ces convictions que je veux mettre au service du Conservatoire et que je souhaite partager avec l'ensemble du Conseil d'administration et des partenaires. Le projet stratégique que nous sommes en train de rédiger est une occasion unique pour ce partage, je compte donc sur vous pour apporter votre pierre à la préservation de la biodiversité du département.

Philippe GAMEN,
Président du Conservatoire



Le logo qui nous aura suivi toute l'année 2011



Nemophora degeerella, espèce présente dans l'Avant-pays savoyard



Février : lors de la semaine mondiale des zones humides, organisée dans la galerie commerciale de Chamnord



Avril : vue sur la Chautagne, lors d'une sortie organisée dans le cadre du congrès FCEN-RNF



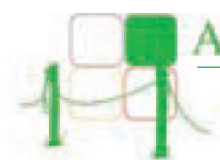
Redécouverte exceptionnelle de la linaigrette gracieuse sur 4 sites du CPNS et dans l'Albainais, l'Avant-pays savoyard et la Vallée des Huiles



Septembre : soirée grand public, les 20 ans du CPNS à la salle du manège ; sur cette photo l'atelier « Echanger »

Le Conservatoire en chiffres

Les chiffres clefs présentés ci-dessous permettent en un clin d'oeil d'illustrer le bilan de l'activité du Conservatoire selon ses grandes thématiques d'actions. Vous trouverez ainsi : le nombre total d'espèces protégées sur les sites du Conservatoire et le nombre de documents d'objectifs en cours ou réalisés par le Conservatoire ; les actions foncières (acquisitions, conventions d'usage) ; les travaux réalisés en 2011 (restauration, entretien de milieux) ; les actions de porter à connaissance et de valorisation.



Action foncière



Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique **DECOUVRIR**-Les sites gérés par le CPNS, www.patrimoine-naturel-savoie.org

2011

8 nouveaux sites issus des actions inscrites dans les contrats de bassin versant ou de corridors.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

	Nouveaux sites en 2011		TOTAL	
	Nombre de sites	Superficies nouvelles en hectares	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites totaux	4	25	81	1548
Marais alcalins et milieux lacustres	2	22	48	658
Milieux alluviaux	-	-	8	688
Tourbières	-	-	4	75
Pelouses sèches	-	2	17	124
Boisements	2	1	3	3
Grottes à chiroptères	-	-	1	-



Travaux de gestion Contractualisation agro-environnementale



Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « CPNS-les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

2011

Plus de 100 000 € de travaux ont été réalisés par des entreprises d'insertion.

Chantiers bénévoles

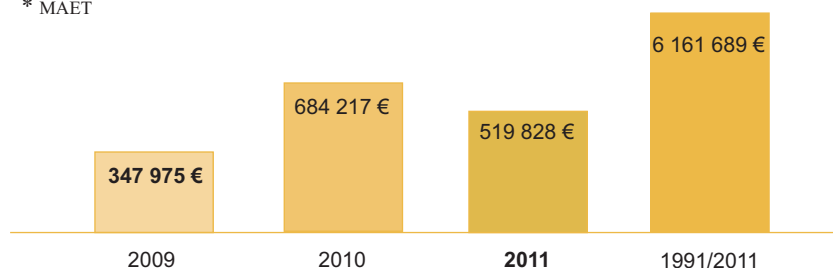
	2010	2011	Depuis 1991
Nombre de chantiers	1	3	52
Nombre de personnes	25	70	855

Contractualisations agricoles

	2010	2011	
Nombre de nouveaux contrats* sur sites CPNS	9	3	
Surfaces en hectares	65	22	
Nombre de nouveaux contrats hors sites	12	1	

Montant des travaux

* MAET





Plans de gestion & suivi



Pour en savoir plus sur les espèces de flore, et faune, rendez-vous sur le site de l'observatoire de la biodiversité de la Savoie : www.biodiversite-savoie.org
Vous y découvrirez des fiches de description des espèces phares.

2011

Le document d'objectifs du caricion bicolore (S39) en haute Maurienne et haute Tarentaise a été validé.

Les espèces rares et protégées au 31/12/11

	Espèces présentes* en Savoie	Espèces présentes dans les sites Conservatoire	Espèces protégées présentes dans les sites Conservatoire
Amphibiens	15	15	15
Reptiles	13	13	12
Oiseaux	278	209	158
Mammifères	81	42	13
Libellules	65	57	2
Papillons	200	159	11
Orthoptères	81	68	0
Flore supérieure	2650	1615	77

* Données issues du Livre Blanc de la faune de Savoie du CORA Savoie, de l'Atlas préliminaire des papillons de Rhône-Alpes et des données non publiques du GRPLS et de la SMBRC

Natura 2000 au 31/12/11

	en 2011 par le CPNS	Au total par le CPNS	Au total en Savoie
Documents d'objectifs en cours	1	1	1
Documents d'objectifs validés	1	6	17
TOTAL			18
Contrats Natura 2000 engagés	0	11	36



Porter à connaissance et valorisation



Toutes les publications du Conservatoire sont téléchargeables sur notre site Internet, rubrique « Publications du CPNS »

2011

Sortie du « Baromètre de la nature » 2011 sur les deux Savoie et création d'un agenda aux couleurs du CPNS.

Site internet du Conservatoire

Année	2009	2010	2011
Nombre de visiteurs mensuels	1184	1313	1037

GEMINA www.gemina.fr

Année	2009	2010	2011
Visiteurs mensuels	692	710	666

Nombre de publications et autres réalisations

Année	2009	2010	2011
Publications	4	4	5

Le Conservatoire dans la presse locale

Année	2009	2010	2011
Nombre d'articles	18	37	46

La feuille et la plume

Année	2009	2010	2011
Abonnés	25	30	25

Manifestations (fête de la nature...)

Année	2009	2010	2011
Nombre	3	1	6

Le Conservatoire en cartes

6



La carte présentée ci-contre synthétise, selon le découpage territorial du département (sept territoires), les actions réalisées sur les sites gérés par le Conservatoire en 2011 selon ses quatre thématiques d'intervention (cf. Le Conservatoire en chiffres, p.4).

Le Conservatoire est aussi investi dans des actions de connaissance et de sensibilisation au patrimoine naturel dans des territoires plus vastes que les sites dont il a la maîtrise d'usage. Le détail de ces actions est présenté dans la rubrique suivante : le Conservatoire en Savoie.



EXPOSITION : « LES ZONES HUMIDES DE SAVOIE »

Cette exposition est complémentaire de l'exposition « Les zones humides un patrimoine à préserver » réalisée par le CEN Rhône-Alpes et présentée dans le rapport d'activités 2010. Cette complémentarité se traduit à travers un graphisme et une forme similaires (structures autoportantes à enrouleur) et à travers les thématiques. Cette exposition vise à mettre l'accent sur les zones humides caractéristiques du département, en s'appuyant sur de grands secteurs géographiques (vallée alluviale, massif...) à montrer les spécificités, enjeux et problématiques de ces zones humides et à retracer les grandes lignes de leur préservation en Savoie. Ces deux expositions forment un jeu de 14 panneaux mo-

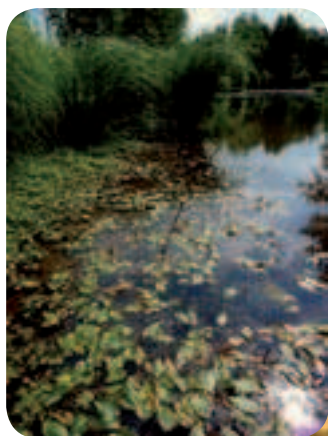
dulables en fonction des milieux et des thèmes que l'on souhaite présenter. Leur prêt est gratuit. Pour plus de renseignements, contacter le CPNS ou consulter la plaquette de présentation sur le site du CPNS, rubrique « Les Publications du CPNS ».

Vos suggestions pour l'amélioration de l'usage de ces expositions sont bienvenues.



Exposition « Les zones humides de Savoie »

LES ZONES HUMIDES RENTRENT DANS LES MOEURS



Zones humide sur de La Vavre et râle d'eau, espèce qui affectionne particulièrement ce type de milieux

La prise en compte des zones humides continue de progresser, avec l'appropriation de la nouvelle loi sur l'eau et du nouveau SDAGE. Le Conservatoire, qui s'est trouvé en première ligne sur ce dossier suite à l'inventaire qu'il a coordonné et porté à connaissance, se recentre désormais sur son suivi : nouvelles zones humides découvertes... ou nouveaux remblais à déplorer.

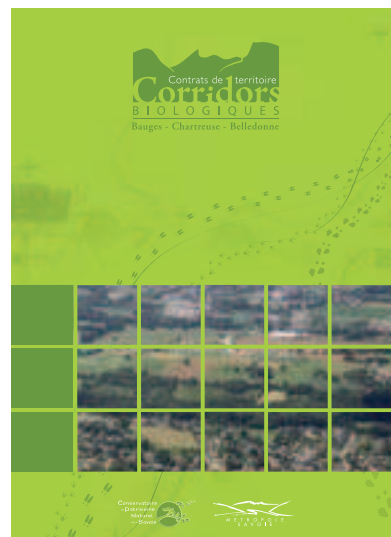
Le CPNS n'intervient plus qu'au plan technique dans le cadre de conseils susceptibles d'améliorer la prise en compte des zones humides : Plans Pastoraux Territoriaux de la Région, documents d'urbanisme... La stratégie et la méthode suivie (notamment en matière de porter à connaissance et mesures compensatoires), sont discutées dans le cadre d'un comité technique piloté par la DDT.

La dimension réglementaire étant comme il se doit dévolue à la DDT (police de l'eau), le Conservatoire peut à nouveau se consacrer à son cœur de métier : libellules, carex et autres tritons...

UN DOCUMENT DE SENSIBILISATION POUR LES CONTRATS DE TERRITOIRES CORRIDORS BIOLOGIQUES BAUGES-CHARTREUSE-BELLEDONNE

Sensibiliser les collectivités à la mise en place d'un corridor en s'appuyant sur les contrats de territoire « Corridors biologiques » : Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne (2009-2014), faire connaître le schéma départemental des corridors biologiques et illustrer sa déclinaison sur le territoire de Métropole Savoie, tels sont les principaux objectifs qui ont guidé la réalisation de cet ouvrage financé par l'Europe (FEDER), la Région Rhône-Alpes et Métropole Savoie.

Outre les apports d'informations sur le concept de corridor biologique, sur l'histoire de la mise en place de ces deux contrats et sur la politique « Trame verte et bleue » mise en œuvre à différentes échelles de territoire, ce document est construit autour d'une partie principale dans laquelle une douzaine de maîtres d'ouvrages se sont exprimés sur leur projet à venir ou en cours de réalisation. 2 200 exemplaires ont été diffusés par les porteurs des contrats : le syndicat mixte Métropole Savoie, auprès des collectivités qui composent son territoire, et le CPNS auprès de ses partenaires techniques et financiers ainsi que de toutes les collectivités intercommunales du département, hors Métropole Savoie.



Couverture de l'ouvrage Corridors biologiques
Bauges-Chartreuse-Belledonne

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CARTOGRAPHIE



Qu'est-ce qu'un corridor ? Copyright : Gilles Morat

La cartographie au 1/25000 des principaux corridors du département se poursuit ; en 2011 auront été achevés les territoires des Scot d'Arlysère et pour une bonne partie de la Tarentaise-Vanoise. Ainsi les principaux massifs seront tous – sur le papier – interconnectés de manière durable par des zones non urbanisables, de même que les principaux réservoirs de biodiversité (Znieff, zones humides, Natura 2000, espaces protégés ...). Un maillage que l'on peut apprécier à l'échelle de la Tarentaise, et qui se veut fonctionnel à l'échelle du Scot.

Cette cartographie sera donc prête à temps pour alimenter la réflexion et l'élaboration des Scot, ce qui était l'objectif de départ (financement FEDER et CG73) ; elle sera également livrée à la Région et à la Dreal Rhône-Alpes en charge de l'élaboration du SRCE (Schéma Régional des Continuités Ecologiques). L'espoir étant que notre travail, élaboré de manière concertée et au plus près du terrain (mais ne dispensant pas de compléments ultérieurs à l'échelle des PLU !), soit repris ou du moins reconnu et cité par ce document (au 1/100000), qui devra être pris en compte dans les documents d'urbanisme.

De nombreux acteurs seraient prêts à réfléchir à l'étape suivante : l'intégration de ces corridors dans des projets de territoire ; pérennisation et restauration de milieux naturels, sécurisation routière, actions agroenvironnementales et sensibilisation du public...

En somme, de futurs « contrats de corridors » qui devront inventer de nouveaux montages financiers et de nouvelles gouvernances, à l'image de ceux des contrats de corridors Bauges-Chartreuse-Belledonne...



De nombreux corridors pourraient être créés en Savoie, ci-dessus, combe entre la Rochette et les Bauges ; à gauche la Haute combe de Savoie prise depuis Mercury

L'INVENTAIRE DES PELOUSES SÈCHES DE SAVOIE AVANCE



Pelouse sèche, à St-Offenge-Dessus

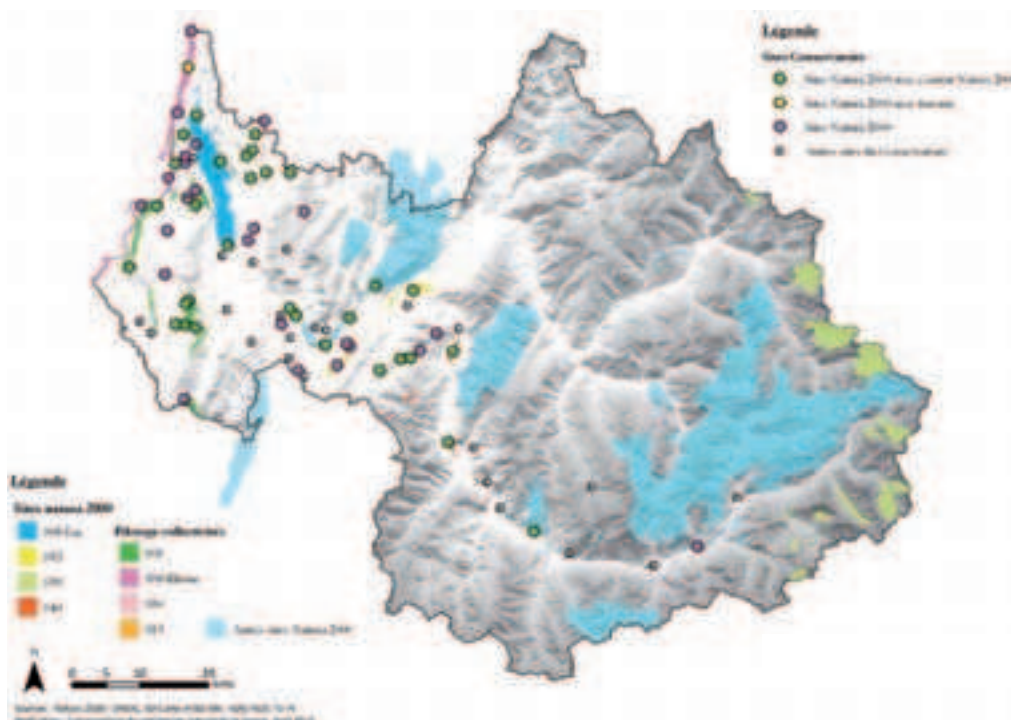
Initié en 1992 par le CPNS avec les moyens de l'époque, l'inventaire des pelouses sèches de Savoie a été complété au fil du temps par ceux des PNR des Bauges et de Chartreuse et plus tard celui des adrets de Maurienne. Au final, près de 2000 pelouses étaient identifiées à la fin des années 2000 pour une surface de 4000 ha. Très hétérogènes dans leurs contenus comme dans leurs objectifs, devenus obsolètes du fait de l'évolution des territoires, ces cartes demandaient une mise à jour et une homogénéisation à l'échelle de la Savoie afin de mieux qualifier leurs enjeux de conservation. Initié en 2009 par le CPNS, ce nouvel inventaire s'appuyant sur des moyens cartographiques automatiques et exploitant les nouvelles possibilités offertes

par la qualité des images aériennes a permis de définir plus de 2500 sites supplémentaires pour une surface de 6300 ha.

La validation de ces pelouses « potentielles » a débuté par le territoire de Métropole Savoie en 2010 et se terminera en 2013 par la moyenne Maurienne. Outre la flore et les habitats, d'autres informations sont collectées concernant les usages, le petit patrimoine et l'environnement de ces sites. De nombreux partenaires participent à cet inventaire : le Conservatoire botanique national Alpin, les PNR, sociétés botaniques de Chambéry et de la Rochette, etc.



UNE DÉMARCHE DE PLUS EN PLUS APPROPRIÉE PAR LES TERRITOIRES



Les faits marquants de l'année 2012 :

- Le Syndicat Mixte de l'avant-pays Savoyard est devenu la structure porteuse de la mise en œuvre du document d'objectifs S1 dans l'Avant-pays savoyard.
- L'évolution réglementaire dans les sites Natura 2000 se poursuit par l'adaptation de listes nationales au contexte savoyard des projets soumis aux procédures d'évaluation des incidences
- La mise en place d'un site internet d'information par la DDT : www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr

Au cours de l'année 2011, le Conservatoire a :

- mis en œuvre 13 contrats Natura 2000 ; ces actions ont notamment permis de poursuivre la restauration du marais de Saint Jean de Chevelu, l'entretien du domaine de Buttet au Bourget-du-Lac, des marais du Val Gelon ou des marais de la Bialle à Aiton.
- suivi la mise en œuvre de mesures agrienviennementales territorialisées (MAET) pour une surface de 645 ha correspondant à 51 exploitants agricoles. 9 de ces MAET se situent sur des sites Conservatoire, sur des espaces restaurés ayant retrouvé une vocation agricole (65 ha).
- mis en œuvre des suivis scientifiques des sites permettant d'établir l'état de conservation des habitats et des espèces visées par les directives Habitats et Oiseaux sur près de 50 sites sur des milieux humides, secs et forestiers.

La répartition des sites dans les territoires du département est la suivante :

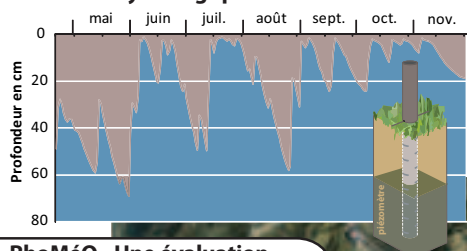
Tableau des sites Natura 2000 par territoire

TERRITOIRES	SURFACES NATURA 2000		Surface du territoire en ha	Part du Territoire concerné
	En ha	En %		
Albertville - Ugine	3 273	3,03	76 606	4,27
Avant-Pays Savoyard	4 000	3,71	43 383	9,22
Chambéry	381	0,35	24 466	1,56
Coeur de Savoie	2 970	2,75	34 922	8,50
Lac du Bourget et ses montagnes	14 292	13,24	60 581	23,59
Maurienne	47 440	43,95	209 566	22,64
Tarentaise - Vanoise	35 593	32,97	177 773	20,02
TOTAL	107 949	100	627 297	17,21

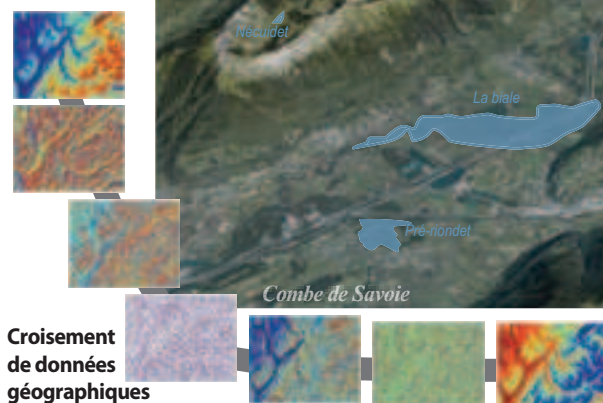
Au-delà de la poursuite des relevés de terrain permettant de collecter les données sur les sites et de valider l'opérationnalité des protocoles définis en 2010, l'année 2011 a permis de lancer les premières analyses test pour l'évaluation de l'état des zones humides. Fin 2011, deux tiers des 88 sites de l'échantillon sélectionné en Rhône-Alpes ont été traités et les relevés saisis dans la base de données sont en cours d'agrégation. L'axe A « choix des indicateurs » a ainsi collecté l'information de 2144 relevés, réalisés aux 1171 points de suivi, soit 20570 observations correspondant à 992 espèces d'amphibiens, d'odonates, de rhopalocères et de flore. L'ensemble de ces données ont été saisies dans la base de données mise en place par l'Axe C « outils de mutualisation de l'information ». A la demande des différents partenaires, des modules de saisie des observations ont été développés pour tous les groupes d'indicateurs. A partir des exports de la base, les responsables de groupes ont pu réaliser les premières analyses de données. Dans le cadre de l'axe B « analyse à petite échelle », un travail concernant la typologie des zones humides a été entrepris. Il

s'agit de croisements d'informations géographiques qui modélisent les différents paramètres de fonctionnement du milieu pour aboutir à la définition automatique des types de zones humides. Les différents critères : anthropiques, climatiques, hydrologiques, topographiques, géologiques et géomorphologiques sont utilisés pour établir des arbres de classement des sites qui seront confrontés à la réalité de terrain. Cette typologie sera un outil d'aide à l'interprétation des suivis. Parallèlement, l'acquisition d'une licence du logiciel de télédétection ENVI, suivie d'une formation de 3 jours en groupe (mi-juillet) a permis de lancer le travail d'analyse des images satellites en régie. L'objectif est d'approfondir le calcul d'indices spectraux (végétation, humidité et sols), de réaliser des comparaisons temporelles grâce aux méthodes de classification d'images par segmentation. L'utilisation des relevés (végétation, niveau de nappe...) comme vérité terrain et calibrage des parcelles d'apprentissage d'habitats humides sont les pistes qui ont été poursuivies.

Suivi hydrologique



RhoMéO - Une évaluation multicritère croisant différentes échelles d'analyse



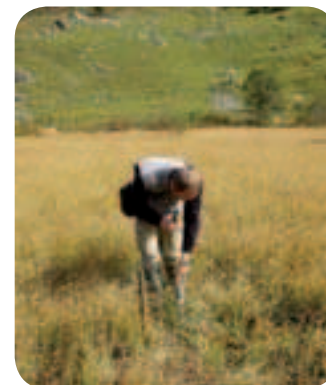
Télédétection



Suivi espèce

LES « BÉNÉVOLES DES PIÉZOS »

Eux, ce sont ces personnes, relais ou non de sites, qui régulièrement s'affairent autour des « tubes » plantés au marais du Pontet, à la tourbière du Plan de l'eau et au marais de la Gare. Pour leur participation à une meilleure connaissance des zones humides, merci à A. Geoffroy, élu au Pontet, C. Cuvet, responsable environnement de la commune de St Martin de Belleville, P. Badoux, J. Baud, C. Bernardy, S. Bellemin et L. Peyre, tous membres de la FAPLA. Les autres sites suivis par le CPNS, également équipés de piézomètres, sont : la Bialle-Bassins Mollard, Val Coisin, les marais de Saint-Jean-de-Chevelu, le marais des Rives, la tourbière des Creusates et le Grand Leyat.



Relevé d'un piézomètre sur le site du Plan de l'eau

Observatoire de la biodiversité



Rhône-Alpes

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DE SAVOIE : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE



Inauguration de l'observatoire
en mai 2011

Deux entrées principales

Découvrir : *Quelles espèces ont été recensées sur ma commune ? Où cette espèce a été observée en Savoie ?*

Deux entrées sont proposées :

- une entrée Communes qui permet d'obtenir une liste d'espèces recensées,
- une entrée Espèces qui aboutit soit à une liste de communes soit à une carte de répartition.

Le résultat n'est en aucun cas une liste exhaustive des espèces présentes mais le fruit de la mutualisation des données des partenaires. Le site est enrichi au fur et à mesure de l'acquisition des connaissances.

Le projet d'Observatoire de la Biodiversité de Savoie a été lancé en 2008 par dix-neuf partenaires*. Il permet la mise en commun de leurs observations naturalistes pour donner la lisibilité de la connaissance savoyarde relative au patrimoine naturel. Cette mutualisation permet aussi d'identifier les espaces peu inventoriés pour améliorer la connaissance, de définir des indicateurs communs de suivi de l'état de la biodiversité, de confronter et mutualiser les enjeux de préservation et surtout de partager l'ensemble avec les acteurs de l'aménagement du territoire et le grand public.

2011 a vu la première réalisation concrète avec le lancement de son site Internet réalisé au Muséum d'Histoire naturelle de Chambéry pour la Fête de la Nature.

Participer : *Comment agir pour la biodiversité savoyarde ?*

Le site ne propose pas de saisir en ligne les observations réalisées mais guide les internautes vers les partenaires qui soit récoltent les données soit proposent une saisie en ligne sur leur propre site internet.

Chiffres-clés (Décembre 2011)

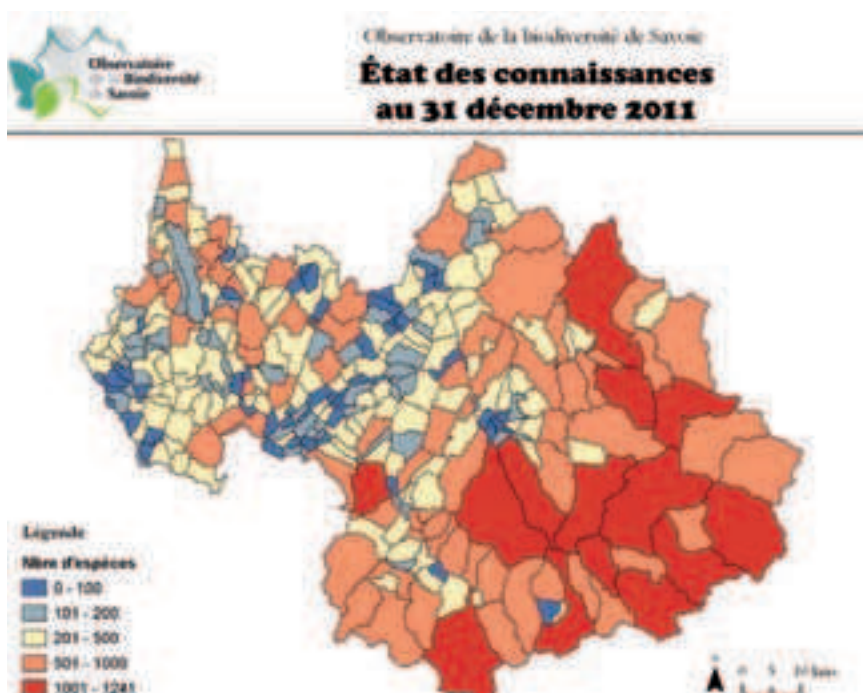
Nombre d'espèces recensées : **4 668**

Faune : **2 023**

Flore : **2 645**

Nombre d'observations : **517 623**

Nombre d'internautes depuis le lancement : **5 661**



* Les partenaires

Conservatoire botanique national Alpin, Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Fédération départementale des chasseurs de Savoie, FRAPNA Savoie, Groupe de recherche et de protection des libellules « Symptetrum » (GRPLS) dit Groupe Sympetrum, Ligue pour la Protection des Oiseaux – Savoie, Miramella, Observatoire des Galliformes de Montagne, Office national des Forêts, Parc national de la Vanoise, Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional du Massif des Bauges, Société d'histoire naturelle de la Savoie, Société mycologique et botanique de la région chambérienne – SMBRC, Chambre d'Agriculture de la Savoie, Conseil général de la Savoie, Conservatoire du littoral, Direction départementale des territoires de la Savoie.

Les manifestations 2011

LA SEMAINE MONDIALE DES ZONES HUMIDES



En 2011, la journée mondiale des zones humides est devenue semaine mondiale, (du 31 janvier au 5 février) dans la galerie marchande de Chamnord. Cette première savoyarde, financée par la Région, le Conseil général et l'Agence de l'Eau et organisée par le CPNS, a permis de rassembler plusieurs acteurs concernés par ce sujet : Fédération de pêche, Aquarium d'Aix-les-Bains, Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, Association Patrimoine sauvage, Entente interdépartementale pour la démostriction, Maison du marais de Lavours, Centre ornithologique Rhône-Alpes, Conservatoire du Littoral. Chacun a pu, à cette

occasion, présenter les enjeux de préservation des zones humides de notre région, de leur faune et leur flore, à travers des expositions, des photographies et des animations.



Des roseaux dans la galerie marchande de Chamnord

PREMIERS CHANTIERS D'AUTOMNE EN SAVOIE



Initiée en 2002 par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, « Chantiers d'automne » est une opération qui consiste à sensibiliser tout public à l'action des Conservatoires à travers l'organisation de chantiers bénévoles. Si de nombreux chantiers bénévoles ont été organisés par le CPNS depuis ses débuts, aucun ne s'était inscrit dans cette manifestation nationale qui a pris tout son sens avec le développement des associations relais et la possibilité d'une nouvelle organisation (CPNS / association locale). Ces premiers chantiers font d'ailleurs suite à une formation proposée aux associations relais sur le thème des chantiers, en septembre 2010.

En 2011, « chantiers d'automne » a eu lieu à la Bialle-Bassins Mollard, aux Etelles et au marais des Chassettes. Ils ont été organisés avec sept associations relais et 70 personnes ont participé à ces moments privilégiés d'échanges et de convivialité.



Chantier d'automne sur le site de la Bialle - Bassin Mollard

FÊTE DE LA NATURE PAR LES ASSOCIATIONS RELAIS DU CPNS



Fête de la Nature organisée par l'Association des étangs et du moulin de Crosagny



Bien Vivre en Val Gelon, l'Association des étangs et moulin de Crosagny et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, toutes associations relais de sites gérés par le Conservatoire, ont été à l'initiative d'une manifestation à l'occasion de

la fête de la nature le 22 mai. Ce sont respectivement sur les sites du marais du Pontet, de Crosagny-Braille et du sud du lac du Bourget que le public a été accueilli par ces associations et leurs partenaires, soit environ 500 personnes sur l'ensemble des trois sites.

Selon leur besoin, elles ont pu bénéficier du soutien du Conservatoire et du CPIE Savoie Vivante, partenaire « pédagogique » pour la mise en place et l'accompagnement de ces relais, qui ont apporté conseils, panneaux d'exposition, accompagnement pour l'animation... Toutes expriment une satisfaction de cette journée consacrée à la découverte de la nature.

Le bilan de la veille foncière

LA VEILLE FONCIÈRE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA SAFER

Après avoir été instaurée en 2008, la veille foncière a été élargie en intégrant notamment les zones humides de l'inventaire départemental. 2011 a été la première année complète de fonctionnement sur ces nouvelles bases.

PRINCIPE

La SAFER reçoit de la part des notaires une notification des ventes qui interviennent dans le département.

Lorsqu'une vente concerne une parcelle figurant sur une liste préalablement communiquée par le Conservatoire, celui-ci est avisé par la SAFER.

Le Conservatoire peut alors demander à la SAFER d'exercer son droit de préemption environnemental, ou de mener une négociation conduisant à une acquisition amiable ou une conven-

tion d'usage. La préemption devant nécessairement s'exercer sur l'ensemble de la vente, la négociation amiable s'avère souvent le seul moyen d'action.

Une forte réactivité est nécessaire : il y a seulement 10 jours pour se positionner.

La SAFER avise également le Conservatoire lorsqu'elle a elle-même des terrains à rétrocéder dans les périmètres de veille foncière.

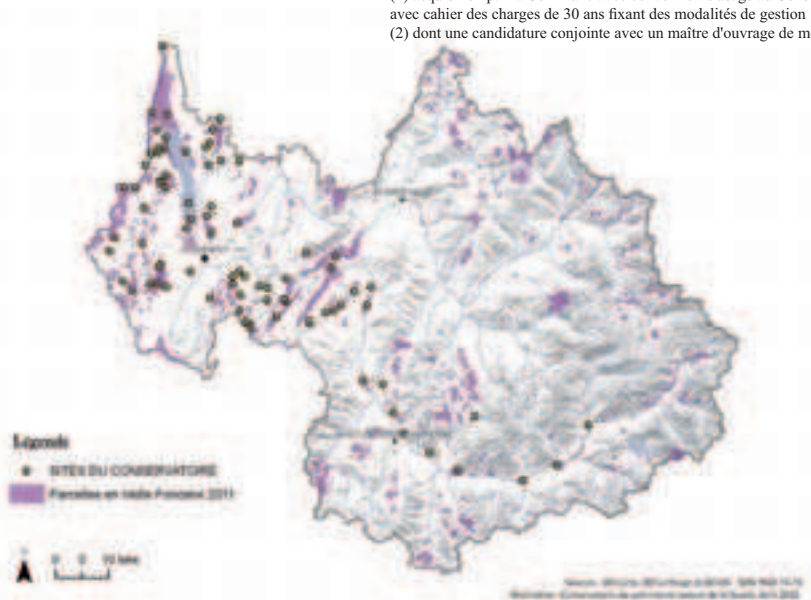
Les parcelles concernées par la veille foncière

- sites gérés par le Conservatoire ou en animation foncière
- sites Natura 2000 où le Conservatoire est opérateur
- arrêtés de protection de biotope
- parcelles communiquées par les associations de protection de la nature
- zones humides de catégorie A et B (intérêt départemental)
- zones humides de catégorie C (intérêt local – pour répercussion sur les communes dans le cadre de l'accompagnement territorial) soit 46 000 parcelles couvrant 24 000 ha.

Notifications	NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION SAFER PAR LE CONSERVATOIRE	10 – 4 PRÉEMPTIONS (DONT 1 AVEC RÉVISION DE PRIX) – 6 NÉGOCIATIONS AMIALE
	RÉSULTATS	– 3 PRÉEMPTIONS DONT 2 ASSORTIES D'UN ACCORD AMIALE ⁽¹⁾ – RETRAIT DE VENTE SUR LA PRÉEMPTION AVEC RÉVISION DE PRIX – 1 CONVENTION D'USAGE – 1 NÉGOCIATION AMIALE EN COURS – 4 NÉGOCIATIONS NON ABOUTIES
	SUPERFICIE CONCERNÉE	3,5 HA
Ventes amiables SAFER	NOMBRE DE CANDIDATURES CONSERVATOIRE	2 ⁽²⁾
	RÉSULTATS	2 RÉTROCESSIONS
	SUPERFICIE CONCERNÉE	21 HA

(1) acquisition par la Commune avec convention d'usage au Conservatoire / rétrocession à un particulier avec cahier des charges de 30 ans fixant des modalités de gestion

(2) dont une candidature conjointe avec un maître d'ouvrage de mesures compensatoires



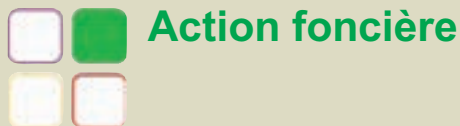
QUELLES PERSPECTIVES ?

Le nombre de notifications reçues reste très élevé au regard du nombre d'interventions demandées par le Conservatoire (de l'ordre de dix fois supérieur). Un filtrage des parcelles communiquées à la SAFER sera donc nécessaire. Des pistes : exclure les îlots agricoles déclarés à la PAC ; ne retenir que les parcelles dont une superficie significative est incluse dans les zonages ; cibler les habitats les plus intéressants en Natura 2000...

Dans le cadre de l'accompagnement territorial mené par le Conservatoire auprès des collectivités, un second enjeu est de

développer une méthodologie d'intervention efficace pour les parcelles en zones humides d'intérêt local que le Conservatoire n'a pas vocation à gérer directement.

Cependant, le principe de la veille foncière a tout son intérêt. Pour preuve, l'ensemble des conservatoires de Rhône-Alpes est en cours de signature d'une convention cadre avec la SAFER qui, entre autres interventions, permettra l'extension à d'autres départements du partenariat expérimenté en Savoie.



Action foncière

Agro-environnemental sur les pelouses sèches : une science exacte ?

Une nouvelle convention sur les pelouses sèches des Altesses sur Lucey agrandit la maîtrise foncière d'environ 1,8 hectares supplémentaires, soit plus de 9 ha maîtrisés au total. Ce site, pâturé par des ânes, a fait l'objet d'une rencontre entre administrateurs, membres de l'équipe et exploitant afin d'échanger sur les attentes et objectifs de chacun, de réfléchir à un cahier des charges répondant à la fois aux enjeux agricoles et environnementaux.

Bilan foncier
au 31 décembre 2011

SITES	Propriétés	Convention d'usage	Total Maîtrise foncière	Partenariat de gestion
AIGUEBELETTE-LE-LAC - Le Marquaire		1,80	1,80	
BILLIEME - Le Rocher	3,21		3,21	
BILLIEME - marais de Billième	2,60		2,60	
BILLIEME - Mollairon	1,23		1,23	
GERBAIX / MARCIEUX - Grands Champs	0,68	1,17	1,85	
LA BALME - Gave Cattin		0,16	0,16	
LA BRIDOIRE - Les Bruchères	4,32		4,32	
LEPIN-LE-LAC / SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL - Les Îles du Lac d'Aiguebelette		4,60	4,60	
LEPIN-LE-LAC / SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL - marais de Lépin et St Alban	18,30	6,61	24,91	
LUCEY - Coteau des Altesses	4,00	5,20	9,20	
LUCEY - Les Puits d'Enfer	6,44		6,44	
NANCES - marais de Nances		6,03	6,03	
NANCES - Pré Guicherd		0,72	0,72	x
ONTEX - Le Marais	0,31	0,15	0,46	
SAINT-CHRISTOPHE - Grotte de la Glacière				
SAINT-JEAN-DE-CHEVELU - marais et lacs de Saint Jean de Chevelu	11,34	41,38	52,72	
SAINT-MAURICE-DE-ROTHERENS - marais des Rives	1,14	4,78	5,92	
SAINT-PAUL / TRAIZE - marais de Cottin	0,56	2,42	2,98	
VEREL-DE-MONTBEL - Le Planchot	0,56		0,56	
YENNE - Bords du Rhône		0,36	0,36	
YENNE - Les Côtes Vieilles		4,31	4,31	
TOTAL (en ha)	54,69	79,70	134,39	

Les sites sur lesquels des acquisitions ou des conventions d'usage ont été signées en 2011 sont en rouge.

Verel-de-Montbel s'ajoute aux communes d'intervention du Conservatoire

Grâce à la veille foncière établie auprès de la SAFER, le Conservatoire a été attributaire de deux parcelles représentant environ 55 ares à Vérel-de-Montbel. Elles se situent dans un boisement humide d'aulnes en bordure du Tier, répertorié dans l'inventaire des zones humides de la Savoie. L'objectif de gestion de ce site certes modeste est la conservation du boisement d'aulnes glutineux, assortie de quelques interventions ponctuelles visant à maintenir l'ouverture des clairières existantes de molinie et de joncs.

Un parc de pâturage étant contigu au boisement, une convention a été passée avec l'exploitante pour que ses bêtes puissent continuer à s'abriter à l'ombre des arbres dans la petite partie du site qu'elles fréquentent.



Travaux

Travaux d'hiver au marais
des Bruchères à la Bridoire

La période hivernale a permis quelques travaux d'amélioration sur ce site. Notamment le bouchage d'un drain par un seuil en terre prélevée sur place. En maintenant plus longtemps l'eau dans une partie du marais, l'objectif est de faire régresser le solidage, qui s'est fortement développé depuis quelques années. Pour permettre une vidange en période de fauche, un tuyau muni d'un bouchon amovible a été inséré dans le seuil. Ce fût aussi l'occasion de régénérer une mare en voie d'atterrissement. Cette action favorisera la reproduction des amphibiens : triton alpestre, grenouille agile, grenouille rousse... présents sur le site.



Site et mare du marais des Bruchères

Plans de gestion et suivis

CDDRA et Contrat de bassin versant du Guiers

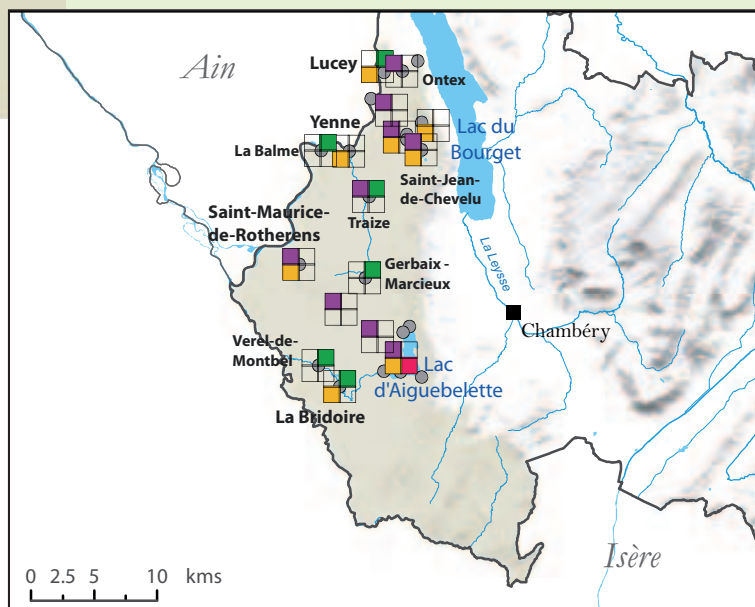
Grâce au Contrat de développement durable Rhône-Alpes et au Contrat de bassin versant du Guiers, 4 nouveaux sites de l'Avant-pays vont pouvoir bénéficier d'une démarche de restauration. Il s'agit des zones humides de l'Egay à Verel de Montbel, du col de la Crusille à Novalaise, des pelouses sèches des Côtes vieilles à Yenne (extension du site déjà gérée) et de la Reboudane à Lucey. L'année 2011 a consisté à réaliser les inventaires de terrain et à rédiger pour chacun de ces sites une notice de gestion qui permettra de lancer les animations foncières en 2012. Pour ce qui est des zones humides, si le site du col de la Crusille ne présente pas de complexité particulière en dehors de la nécessité d'y mettre en place un système permanent de passage à amphibiens, pour le site de l'Egay, la localisation périurbaine va rendre l'exercice de l'animation foncière difficile compte tenu des espoirs qu'ont certains propriétaires de pouvoir un jour urbaniser leur parcelle. La démarche est pourtant particulièrement urgente puisqu'une partie importante de cette zone humide a été récemment remblayée et le CPNS comptera sur l'appui de la commune pour mener à bien cette démarche.



Ponte de grenouille agile



Zone humide au col de la Crusille



ET AUSSI EN 2011

- Débroussaillage sur la Grande Ile à Lépin-le-Lac,
- Fauche conservatoire au marais de la gare et de Bernadieu à Lépin-le-Lac,
- Débroussaillage sur les pelouses sèches du Mollairon à Billième, des Altesses et La Patavine à Lucey et des Côtes Vieilles à Yenne,
- Fauche conservatoire et débroussaillage au marais de Billième,
- Fauche conservatoire au marais des Bruchères à La Broidoire
- Fauche conservatoire, broyage et arrachage ligneux au marais de St-Jean-de-Chevelu,
- Fauche conservatoire au marais des Rives à St-Maurice-de-Rotherens,
- Fauche agricole et pâturage à Conjux, Lucey, Billième et Lépin-le-Lac,

17



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	100
Immobilisations brutes réalisées	57 770 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT							
124 484 €							

MEEDDAT	RRA	AERMC	SIGEA	CG	SHR	CC YENNE	CNR
22%	12%	6%	18%	7 %	8%	1%	26%

TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT							
26 046 €							

MEEDDAT	CG	RRA	AERMC
79%	7%	11%	3%

Avant-pays savoyard

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

Aménagement des territoires ruraux : anticiper, rechercher l'équilibre...

Le marais du Truison, d'une superficie d'environ 27 hectares, est localisé sur les communes de Grésin et St-Genix-sur-Guiers, de part et d'autre du ruisseau du même nom. Sur ce milieu naturel remarquable, une animation foncière a été programmée dans le cadre du « Contrat de Développement Rhône-Alpes » porté par le Syndicat Mixte de l'Avant-pays savoyard.

La Communauté de Communes du Val de Guiers est un bassin de vie et un pôle économique important à l'échelle de l'Avant-pays. Les objectifs qu'elle s'est fixée en lien avec les communes adhérentes consistent à rechercher un équilibre – difficile à trouver – entre développement économique, besoin en logements, en équipements et en services à la population... et préservation d'un espace rural support d'activités agricoles, de tourisme nature, de

paysages et de ressources naturelles dont la préservation relève de notre responsabilité en tant qu'élus et en tant que collectivité.

Pour accompagner et garantir cet équilibre, les élus communaux travaillent et réfléchissent aujourd'hui aux outils nécessaires. Concernant le marais du Truison, nous avons sollicité l'EPFL pour l'acquisition des parcelles issues de l'animation foncière en cours par la SAFER.

La maîtrise de ces parcelles dont la gestion pourra être confiée au Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie permettra de les utiliser le cas échéant lors de futures mesures compensatoires liées à des aménagements impactant des zones humides. Cela permettra de répondre à une obligation réglementaire de préserver la biodiversité et notamment celle liée à la ressource en eau.

Anticiper, rechercher un équilibre entre développement de notre territoire et préservation de ses richesses tant agricoles que biologiques tels sont nos objectifs majeurs au sein de la Communauté de Communes.



De gauche à droite : cirse de Montpellier et inule helvétique

Robert CHARBONNIER,

Président de la Commission « Aménagement de l'espace rural »
Communauté de Communes du Val de Guiers



Accompagnement territorial



Le SMAPS animateur du site Natura 2000 S1



Acteur de procédures structurantes d'aménagement du territoire depuis plusieurs années (Leader, SCoT, CDDRA), le SMAPS s'est peu à peu imposé et s'est montré intéressé pour devenir l'animateur du site Natura 2000 S1. Pour ce faire il a été accompagné en 2011 par la DDT et le CPNS. Ce transfert de compétences auprès du SMAPS est effectif à partir de janvier 2012 dans le cadre de 2 conventions pluriannuelles de 3 ans signées, d'une part, entre le SMAPS et l'Etat, et d'autre part, entre le SMAPS et le CPNS. Cette dernière convention stipule les rôles respectifs entre les 2 structures : si le SMAPS devient l'initiateur d'actions et le garant de la mise en œuvre du document d'objectifs, le CPNS conserve un rôle important d'assistance technique.



La biodiversité inconnue : les micro-lépidoptères

Par manque de moyens, de compétences ou d'intérêt de la part de ses scientifiques, seule une infime proportion de la biodiversité des sites gérés par les conservatoires est connue et donc prise en compte dans les orientations de gestion. Les micro-lépidoptères relèvent de cette catégorie. Ces papillons de moins d'un centimètre de longueur telle la tordeuse de l'œillet ici observée à Yenne sur le coteau sec des Lagneux, présentent pour un grand nombre d'entre eux des ornements et des colorations uniques dans le monde des papillons de jour. C'est aussi pour ces espèces dont la connaissance nous échappera probablement toujours que le Conservatoire agit... sans le savoir. Une chose certaine : ces espèces ont la particularité pour la plupart de vivre dans les litières herbacées et les parties basses des lisières forestières. Les pratiques de destruction de haies et d'écobuage, qui connaissent une recrudescence depuis plusieurs années dans l'Avant-pays, leur sont donc fatales et risquent de les faire disparaître de certains secteurs avant même qu'elles n'aient été connues...



Tordeuse de l'œillet



Inventaire des pelouses et prairies sèches

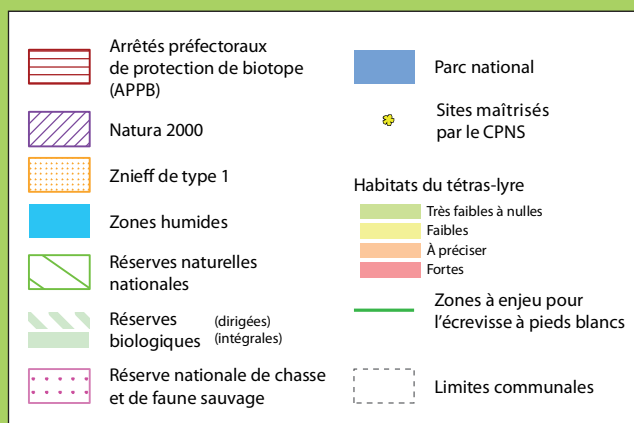


Un milieu de prairie sèche

Dans l'Avant-pays, l'inventaire de ces milieux a commencé en 2011 en partenariat avec le Syndicat du Haut-Rhône qui sur ce territoire comprend les communes de Saint-Genix-sur-Guiers, Champagnieux, La Balme, Yenne, Jongieux et Lucey. Trois autres communes (Billième, Saint-Jean-de-Chevelu et Grésin) limitrophes de celles du SHR ont également été pour partie inventoriées. Sur ces neuf communes, plus de 430 ha de ces habitats ont été cartographiés. Ils ne persistent plus qu'à l'état de reliques dans les crus AOC, il en subsiste encore sur les terrains viticoles moins pentus en marge, ainsi que dans les zones non viticoles où leur utilisation pour la fauche ou le pâturage se justifie encore pleinement dans les systèmes d'élevage extensif. Le temps consacré à cet inventaire est également mis à profit pour réaliser un inventaire des prairies naturelles de fauche qui recèlent une biodiversité très riche mais sont désormais devenue rarissimes sous l'effet combiné de leur intensification (fertilisation, multiplication du nombre de coupe) et de leur urbanisation. En 2012, ce travail se poursuit sur une partie des 44 communes de l'Avant-pays restant à inventorier.



Pelouse très sèche, xerobromion



CHIFFRES CLÉS

Territoire de l'Avant-Pays savoyard			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	31	5 884 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		1 051 ha		211 935 ha
Zones humides	269	1 419 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs		14 896 m		24 802 m
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	3	261 ha	22	8 691 ha
Réserves naturelles nationales	1	512 ha	7	6 481 ha
Sites Natura 2000	3	4 000 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	21	134 ha	81	1 548 ha

Lac du Bourget et ses montagnes



Action foncière et contractualisation

Animation foncière à Méry, sur le marais de Vuillerme

Afin de compléter l'action du Conservatoire entamée en 2009 sur ce marais à la suite d'opportunités de rétrocessions de terrains par la SAFER, une animation foncière a été lancée au printemps, avec la SAFER en opérateur foncier.

Quatre promesses de vente totalisant près de 2 ha ont été signées. Elles se concrétiseront par la signature d'actes de vente en 2012. Les acquisitions sont effectuées en indivision entre la Commune de Méry et le Conservatoire. Trois propriétaires ont signé une convention d'usage sur un peu plus de 1,5 ha. Les modalités concrètes de gestion de ces nouvelles parcelles restent à formaliser, en concertation avec les deux exploitants en place sur le marais.



Bilan foncier au 31 décembre 2011

	Propriétés	Convention	Total	PARTENARIAT
ALBENS - CHAMPOULET D'EN HAUT		1,71	1,71	
ALBENS / SAINT-FELIX - CROSAGNY-BRILLE	0,63	2,59	3,22	6
ANGLEFORT / CULOZ / MOTZ / RUFFIEUX / SERRIERES-EN-CHAUTAGNE - ÎLES DE CHAUTAGNE MALOURDIE				580
BRISON-SAINT-INNOCENT - La Buffaz		10,27	10,27	
CHANAZ - Les Gravières	0,26		0,26	
CHINDRIEUX / CONJUX / RUFFIEUX / VIONS - MARAIS DE CHAUTAGNE	83,14	92,96	176,10	
CONJUX - BANGE		0,65	0,65	
CONJUX - Châtaigneraies de Bernoux		2,69	2,69	
DRUMETTAZ-CLARAFOND - LES BAUCHES	0,07		0,07	
DRUMETTAZ-CLARAFOND - Les Saveux	0,20		0,20	
EPERSY / MOGNARD - LES IRES	1,37	4,61	5,98	
GRESY-SUR-AIX - MARAIS DE CHEVILLY	1,85	3,94	5,79	
LA BIOLLE - LE PARC		7,81	7,81	
LA BIOLLE - LES VILLARDS	0,37	9,12	9,49	
Lac du Bourget - Domaine public		69,00	69,00	
LE BOURGET-DU-LAC / VIVIERS-DU-LAC - SUD DU LAC DU BOURGET	0,48	70,00	70,48	
MERY / SONNAZ - marais Vuillerme	4,12	1,66	5,78	
MOTZ - confluence Fier-Rhône		5,21	5,21	
SAINT-FRANCOIS-DE-SALES - tourbière des Creusates				5
SAINT-OFFENGE-DESSOUS - La Plesse		3,94	3,94	
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE - LE GRAND MARAIS		1,72	1,72	
TOTAL (en ha)	92,49	287,88	380,37	581

Les sites sur lesquels des acquisitions ou des conventions d'usage ont été signées en 2011 sont en rouge.



Travaux



Le marais de Vuillerme à Méry - Sonnaz

En 2009 le Conservatoire a acquis 11 parcelles pour une surface d'environ 4,1 ha au cœur du marais. Sur ces parcelles en maîtrise foncière, un programme de restauration a démarré en 2010 et s'est poursuivi en 2011. Pour les secteurs qui étaient en cours d'enfrichement l'objectif est de retrouver une prairie naturelle humide. Pour les secteurs forestiers le choix a été fait de ne pas intervenir. Les travaux ont consisté à faire un broyage avec exportation suivi de fauches précoces dans le but de maîtriser le développement des solidages. Le premier printemps a été encourageant puisque de belles stations d'inule de Suisse, plante protégée à l'échelle de la région Rhône-Alpes, ont été trouvées. Après cette phase de restauration les parcelles en prairies seront confiées à un exploitant agricole par conventionnement. L'enjeu, à moyen terme, va porter sur la capacité du CPNS à intervenir sur le fonctionnement hydraulique du site.





Plans de gestion et suivis



Point fort du suivi des sites en 2011

Découvert pour la première fois dans l'Albanais en 2009, le liparis n'a pas été revu en 2011 mais une nouvelle espèce y a été découverte ; la linaigrette gracile. Dans l'Albanais toujours, on observe le maintien de la population de cuivré des marais, régulièrement présent sur au moins 4 sites. En Chautagne, les effectifs de papillons remarquables se maintiennent même si la tendance à la réduction de leur espace vital se confirme. Enfin, le suivi des macrophytes lacustres du lac du Bourget a été étendu cette année à la végétation des berges.



1ère tranche de l'actualisation du plan de gestion de Crosagny – Beaumont

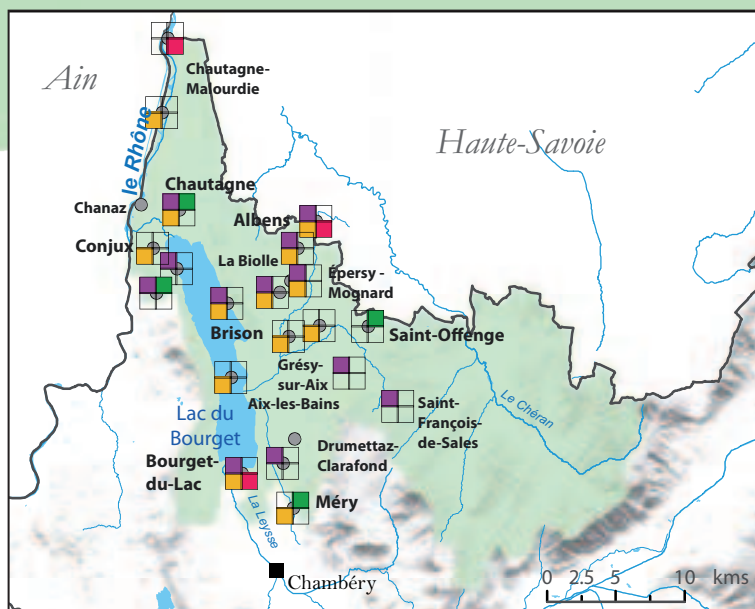


Réactualisé une première fois en 2001, le plan de gestion de ce site aux enjeux/usages multiples et posant de nombreuses questions, a entamé sa seconde révision. Coordonnée par le SIGEA, gestionnaire du site, cette révision doit s'étaler sur 2 ans et l'année 2011 aura principalement consisté à faire le bilan de l'évolution des enjeux naturalistes avec une réactualisation de la cartographie des habitats (confiée au CBNA) et des groupes d'espèces à enjeux (flore, oiseaux, chauves-souris, libellules, papillons, criquets/sauterelles). Le bilan dressé est mitigé : trois plantes patrimoniales découvertes mais trois non revues, une sauterelle fortement menacée découverte, mais extinction quasi certaine de la rainette verte...

L'année 2012 sera consacrée à la définition des objectifs et à la rédaction du document en concertation avec les acteurs locaux.



Étang de Crosagny en septembre 2011



ET AUSSI EN 2011

- Fauche conservatoire au marais de Champoulet à Albens,
- Débroussaillage aux marais du Parc et des Villards à La Biolle,
- Fauche conservatoire au marais de Braille à Albens, au marais de Chevilly à Grésy-sur-Aix et au marais des Ires à Epersy et Mognard,
- Fauche manuelle de la roselière et nettoyage des baies de Grésine et Quissart à Brison-St-Innocent,
- Débroussaillage, fauche de la renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aix-les-Bains,
- Débroussaillage et lutte contre l'arbre à perruque à La Buffaz (Brison-St-Innocent),
- Fauche conservatoire et broyage dans les marais de Chautagne à Conjux et Chindrieux,
- Bucheronnage, broyage et fauche manuelle aux Blâches au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire, broyage, débroussaillage et nettoyage au domaine de Buttet au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire sur l'île de La Malourdie,
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de Bange à Conjux
- Fauche agricole à Albens, La Biolle, St-Offenge-Dessous, Viviers-du-Lac, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne,



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS

Nombre de jours réalisés sur le territoire :	308
Immobilisations brutes réalisées	306 558 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT 163 408 €							
---	--	--	--	--	--	--	--

MEEDDAT	RRA	AERMC	CG	CNR	FEDER	SIREC	SHR
4%	14%	42%	22%	0%	18%	0%	0%

TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT 37 742 €				
---	--	--	--	--

MEEDDAT	RRA	AERMC	CG	CELRL
46%	28%	23%	3%	0%

Lac du Bourget et ses montagnes

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais



Solide partenaire du Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA) depuis près de 20 ans, le CPNS a accompagné pas-à-pas la réhabilitation de l'étang de Crosagny, réalisant le

premier plan de gestion du site, participant activement à la démarche d'appropriation locale et finançant même directement certains travaux de gestion les premières années. Depuis, les modes de fonctionnement ont bien sûr évolué, mais le CPNS reste à nos côtés pour des conseils techniques et scientifiques toujours aussi avisés.

Un des moments forts de l'année 2011 a incontestablement été la présence de « visiteurs de marque » à l'étang de Crosagny : les congressistes des Réserves naturelles de France et des Conservatoires d'espaces naturels sur le thème du jeu d'acteurs sur un site Natura 2000.

Le SIGEA est en effet structure animatrice du site Natura 2000 des zones humides de l'Albanais. Cependant, il délègue la mise en œuvre du docob au CPNS pour la partie savoyarde, qui en a toute légitimité en tant qu'opérateur historique.

L'organisation du copil annuel du site Natura 2000 s'est fait comme chaque année en étroite collaboration avec les équipes du CPNS, mais aussi d'ASTERS pour la Haute-Savoie, le site étant bi-départemental. Les membres du copil étaient réunis cette année à St-Offenge-Dessous, l'occasion de visiter un site Conservatoire : le marais de la Plesse.

Toujours dans le cadre de Natura 2000, le CPNS a accompagné le SIGEA dans la réalisation d'une brochure visant à informer le grand public à la biodiversité des zones humides de l'Albanais (bientôt disponible).

Par ailleurs, le SIGEA et l'Association des Etangs et du Moulin de Crosagny ont accueilli avec plaisir une journée des relais locaux des sites du CPNS consacrée à la pédagogie à l'environnement, car travailler en réseau est une nécessité.

Georges RIGOT

Vice-Président du Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais
Président du copil du site Natura 2000
réseau des zones humides de l'Albanais

Sensibilisation



Avancement de la muséographie sur le château de Thomas II

Depuis plus de trois ans, le Conservatoire travaille avec tous les partenaires du sud du lac du Bourget à l'amélioration de l'accueil du public pour une meilleure sensibilisation et découverte du domaine de Buttet, propriété du Conservatoire du Littoral.

L'année 2011 a été décisive car elle a permis de boucler le plan de financement de la muséographie de la tour de la Poterne du château de Thomas II (maîtrise d'ouvrage du Conservatoire) grâce à la contribution significative du Conservatoire du Littoral. L'appel d'offres a pu ainsi être lancé, les entreprises (maquette, audiovisuel, manipulations) étant aux travail depuis octobre 2011. Le tracé du sentier de découverte entre la passerelle des dames et le château (maîtrise d'ouvrage de la CALB et commune) a obtenu toutes les autorisations administratives, les travaux pourront débuter en août 2012. Le site devrait ouvrir ces portes à l'été 2012, avec l'appui de l'office de tourisme du Bourget-du-lac, permettant aux promeneurs et touristes de découvrir et mieux comprendre la richesse des milieux naturels du sud du lac du Bourget.



Espaces pédagogiques au sud du lac du Bourget



Tour du château de Thomas II durant les travaux de 2007



Dossier de Plans de principes
Maquette d'œuvre scénographique : PIG Images
Scénographie générale : Atelier 2
Pig Images septembre 2011



Accompagnement territorial



St-Offenge-Dessous accueille le comité de pilotage Natura 2000

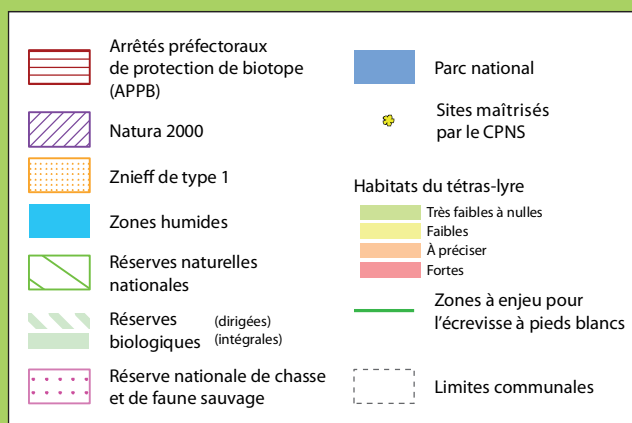
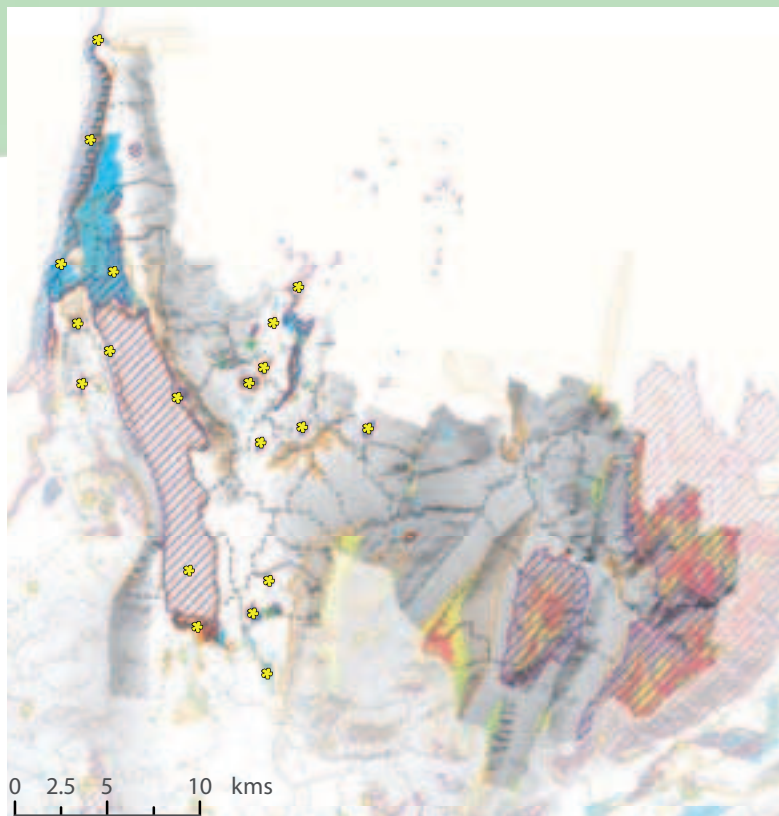


Les acteurs du site Natura 2000 “réseau de zones humides de l’Albanais” se sont retrouvés à St-Offenge-Dessous, le 15 septembre 2011 pour leur rendez-vous annuel. Organisé par le SIGEA (Charlotte Horon), l’événement a débuté par la visite du marais de la Plesse sous un soleil radieux : accueil par Bernard Gelloz, maire de la commune, introduction par Georges Rigot, président du Copil et présentation des différentes facettes du site par le CPNS : historique d’intervention, intérêt biologique, foncier, espèces invasives, partenariat agricole en présence de Jean-Claude Burnat, l’un des éleveurs concernés... La convivialité de la visite a aussi permis d’envisager la réalisation d’un chantier bénévole d’arrachage d’invasives, en 2012, en partenariat avec les chasseurs.

Le deuxième temps fort de la matinée, en salle, a été consacré au bilan des actions menées durant l’année passée par le SIGEA, ASTERS et le CPNS (animation foncière, suivi scientifique, restauration et entretien de zones humides, pédagogie et communication...) et des projets à venir en 2012. Ce fut aussi l’occasion pour la DDT de la Savoie d’informer les participants sur la procédure d’évaluation des incidences.



Visite du marais de la Plesse lors du Copil du 15 septembre 2011, à St-Offenge-Dessous



CHIFFRES CLÉS

Lac du Bourget et ses montagnes			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	56	15 188 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		5 662 ha		211 935 ha
Zones humides	334	3 849 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs		4 421 m		24 802 m
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	5	613 ha	22	8 691 ha
Réserves biologiques	1	535 ha	5	1 670 ha
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	1	2 521 ha	1	3 969 ha
Sites Natura 2000	6	14 292 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	21	380 ha	81	1 548 ha

Chambéry



Action foncière

Nouvelles surfaces maîtrisées, nouveaux sites CPNS



Dans le cadre du contrat de corridors Bauges-Chartreuse, plusieurs animations foncières ont été initiées. Sur le marais de Bondeloge : l'EPFL a été mandaté par la commune de St-Jeoire-Prieuré. La SAFER a eu en charge le contact propriétaires sur Myans et Chignin. Sur le marais de la Crouza sur Chignin et celui des Noux sur Challes-les-Eaux, l'animation foncière a été menée par la SAFER.

L'animation foncière menée à Saint-Sulpice sur le marais du Lavet (2,6 ha) a permis de maîtriser 1/4 du site. L'importance du site pour la conservation d'espèces menacées d'amphibiens justifie depuis 2010, à l'initiative de l'Association « Patrimoine sauvage », la pose de filets le long des axes routiers, ce afin de réduire fortement les écrasements lors de la migration printanière.

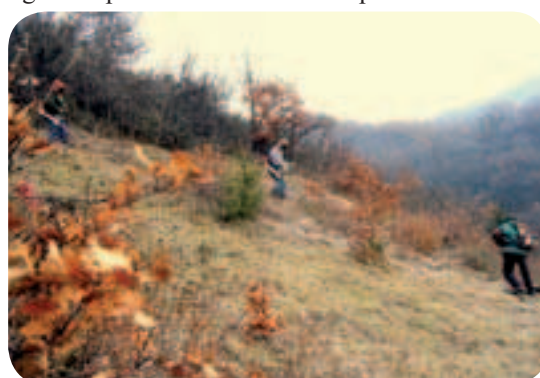


Travaux



Le site Natura 2000 « Pelouses sèches du mont St-Michel »

Localisé sur les contreforts ouest du massif des Bauges, ce site Natura 2000 domine la cluse de Chambéry. Les pelouses sèches en gestion conservatoire sont celles dites des Plantées, commune de Challes-les-Eaux, et du mont Saint-Michel, commune de Curiennne. Les travaux opérés depuis, visent principalement à maintenir ces milieux ouverts en luttant contre l'enfrichement des parties ouvertes. L'originalité et la valeur biologique de ces prairies résulte de leur exposition bien ensoleillée, de leurs fortes pentes, de la faible profondeur des sols, l'exploitation agricole passée ayant joué un rôle prépondérant. Aujourd'hui le contrat Natura 2000 permet d'intervenir par une fauche et un débroussaillage manuel par tiers tournant sur une surface totale de 1,35 hectares aux Plantées et par quart tournant au Mont-Saint-Michel sur une surface totale de 1 hectare. Cette gestion permet à plusieurs espèces de caractère méditerranéen rares dans le département de se maintenir. Pour l'avenir le défi est qu'une gestion pastorale conservatoire puisse être remise en place.



Débroussaillage manuel sur le site des Plantées



Bilan foncier au 31 décembre 2011

	Propriétés	Convention	Total
CHALLES-LES-EAUX - Les Chassettes		13,97	13,97
CHALLES-LES-EAUX - Les Noux		3,01	3,01
CHALLES-LES-EAUX - Les Plantées		2,68	2,68
CHIGNIN / MYANS / SAINT-JEOIRE-PRIEURE - marais de Bondeloge	2,69	0,61	2,69
CURIENNE - Mont-St-Michel		17,88	17,88
LA MOTTE-SERVOLEX - Fontaine des Janon		8,25	8,25
LA THUILE - La Prairie		2,1	2,1
LA THUILE - marais et lac de la Thuile	0,18	3,87	4,05
LES DESERTS - tourbière de La Féclaz		5,62	5,62
MONTAGNOLE - Mas Duclos		0,95	0,95
SAINT-SULPICE - Le Lavet		0,66	0,66
TOTAL (en ha)	2,87	59,6	62,47

Les sites sur lesquels des acquisitions ou des conventions d'usage ont été signées en 2011 sont en rouge.

Sensibilisation sur les sites du Conservatoire

Relais des sites gérés par le Conservatoire : l'association Challes terres citoyennes

Le 17 juin dernier, l'Association Challes terres citoyennes a rejoint le réseau des relais lors d'une rencontre organisée par le CPNS. Cette association, identifiée en 2010 pour devenir relais, se veut « *un espace d'informations, d'échanges, de propositions et d'actions simples et concrètes dont le but est de relever les défis du XXIème siècle : la promotion d'un modèle de vie viable et durable pour tous au plan local, territorial et global* ».

En signant la Charte des relais Challes Terres Citoyennes et le CPNS s'accordent pour échanger de l'information au sujet des marais des Noux, des Chassettes et de la pelouse sèche des Plantées.



Marais des Noux

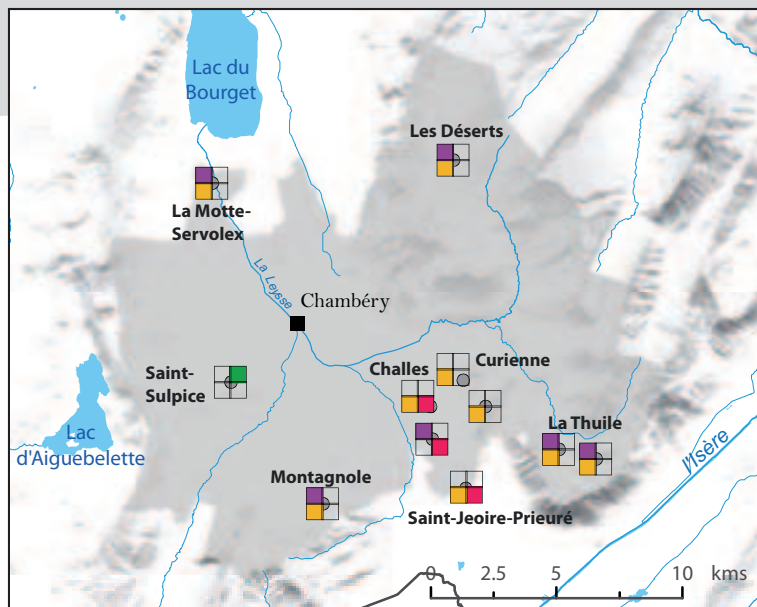
Plans de gestion et suivis

Bilan des suivis



Le leste fiancée

2011 a été consacré en grande partie à la mise à jour des inventaires entomologiques des sites de zones humides. Libellules, criquets, sauterelles et papillons ont été inventoriés sur les marais des Noux à Challes-les-Eaux, de la Féclaz et du Nécuidet à la Thuile. Aux Noux, l'azuré de la sanguisorbe maintient ses effectifs tandis qu'une petite libellule est observée dans les Bauges, le leste fiancée, le marais de la Féclaz semble accueillir la seule population du massif. Côté flore, la cartographie des plantes protégées des abords du lac de la Thuile et le marais du Nécuidet confirme la présence du séneçon des marais et de la langue de serpent. À la fontaine des Janons, la drosera à feuilles longues découverte en 2009 augmente suite aux travaux de réouverture du milieu.



ET AUSSI EN 2011

- Débroussaillage à la tourbière de La Féclaz à Les Déserts,
- Fauche conservatoire au marais de La Prairie et du lac à La Thuile,
- Fauche manuelle au marais du Mas Duclos à Montagnole,
- Fauche conservatoire au marais des Chassettes à Challes Les Eaux,
- Fauche manuelle à La Fontaine des Janon à La Motte-Servolex,
- Fauche conservatoire au marais du Bondeloge à Myans,



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	158
Immobilisations brutes réalisées	8 833 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT 11 714 €				
MEEDDAT	RRA	CG	FEDER	PLACO
0%	1%	99%	0%	0%

Chambéry

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

Chambéry Métropole



Territoire d'emprise périurbaine, Chambéry métropole est sensible à la dimension « TVB » (trame verte et bleue) ; le contrat de corridor biologique Bauges-Chartreuse constitue ainsi un projet structurant de l'aménagement du territoire de l'agglomération. Par ailleurs, les zones humides sont des « îlots » de nature particulièrement stratégiques de la richesse, de la continuité et donc de la fonctionnalité de ce corridor biologique.

A ce titre, Chambéry Métropole assume la maîtrise d'ouvrage des actions concernant les zones humides situées sur les communes de Challes-les-Eaux, La Ravoire, Saint-Baldoph et Saint-Jeoire-Prieuré (sauf marais de Bondeloge : maîtrise foncière communale, gestion Conservatoire). A partir du « zonage » de l'inventaire zones humides, le bureau d'étude Ecotope Flore-Faune a établi d'une part la « délimitation pédologique » des zones (c'est-à-dire leur périmètre juridique, au-delà de ce que révèle la végétation naturelle), d'autre part les cartes de végétation et les notices de gestion associées.

L'accompagnement du Conservatoire dans cette démarche s'est limité aux phases de cahier des charges et suivi du bureau d'études pour la réalisation des notices de gestion. Cette phase initiée en 2011, doit permettre d'engager une animation foncière en 2012 (maîtrise d'usage et/ou contractualisation pour une gestion agricole concertée des milieux) qui sera éventuellement suivie ou accompagnée d'un programme de travaux de restauration écologique.

Cet engagement en faveur des zones humides est une connaissance et un domaine d'actions nouveau pour Chambéry Métropole, dont la prise en main nécessite ajustements et concertations – menée avec l'aide du CISALB, partenaire privilégié de l'agglomération. Outre l'accompagnement du CPNS, la dynamique du contrat de corridor apportera la stimulation nécessaire : un projet de territoire fondé sur des continuités écologiques et paysagères, c'est par nature un projet solidaire où l'ensemble des acteurs doit jouer sa partition pour une réussite durable !

Les prochaines étapes seront déterminantes, et représenteront l'investissement le plus important – tant financièrement que politiquement : il s'agit de l'animation foncière, puis de la mise en œuvre de la gestion. Chambéry Métropole réfléchit à la meilleure stratégie, pour s'assurer que les zones humides jouent au mieux leur rôle dans ce corridor biologique ; sans doute avec encore un accompagnement du CPNS, mais en prenant de plus en plus en main son patrimoine naturel ...

Jean-Claude MONIN

Vice-président de Chambéry Métropole, chargé du suivi de l'agriculture périurbaine, de la valorisation des espaces naturels et de la ruralité

Patrick PENDOLA

Vice-président de Chambéry Métropole, chargé du suivi de la gestion des cours d'eau et des travaux de mise en œuvre du schéma directeur de protection contre les crues



Sensibilisation



Fête de la Nature : le rendez-vous des animaux... au cœur du corridor biologique Bauges-Chartreuse



En 2011, le CPNS a « fêté la Nature » à la fois sur plusieurs espaces naturels gérés, par l'intermédiaire de ses associations relais qui ont accueilli environ 500 personnes, mais également dans le cadre d'un partenariat avec Métropole Savoie et la FRAPNA Savoie qui a permis d'offrir aux habitants (jeunes, élus, familles...) un moment d'expérience et de partage au cœur du corridor biologique Bauges-Chartreuse. Cette fête de la nature très particulière a été l'occasion pour tous de vivre d'une manière conviviale les contrats de territoire Corridors biologiques « Bauges-Chartreuse-Belledonne », à travers trois parcours de découverte et un repas partagé à l'Auberge de la ferme de la Ramée sur la commune de St-Jeoire-Prieuré. Plusieurs maîtres d'ouvrage et partenaires des contrats étaient présents ce jour-là (Chambéry Métropole, commune de St-Jeoire-Prieuré, Fédération des chasseurs, LPO Savoie...) afin d'enrichir les parcours de découverte ; les PNR du massif des Bauges et de la Chartreuse ont également participé en offrant à chacun des 100 participants un dessert/café et des posters.



Fête de la nature 2011, organisée avec Métropole Savoie et la FRAPNA



Accompagnement territorial



Les Bauges un peu moins loin de la Chartreuse



Le contrat de corridor Bauges-Chartreuse termine sa phase « études » : re-naturation du Bondeloge (Communauté de Commune du Pays de Montmélian et CPNS) ; délimitation et notices de gestion des zones humide (Chambéry Métropole) ; animation foncière du marais du Bondeloge (commune de St Jeoire Prieuré). Il entre dans sa phase « terrain » avec la préparation du chantier du passage faune sous la RD1006 (Conseil Général). Sur ces nouvelles bases, l'information du public pourra monter en puissance, au-delà des écoliers et riverains déjà bien au courant grâce au travail de la FRAPNA...



La RD 1006, route qui « traverse » le corridor Bauges-Chartreuse

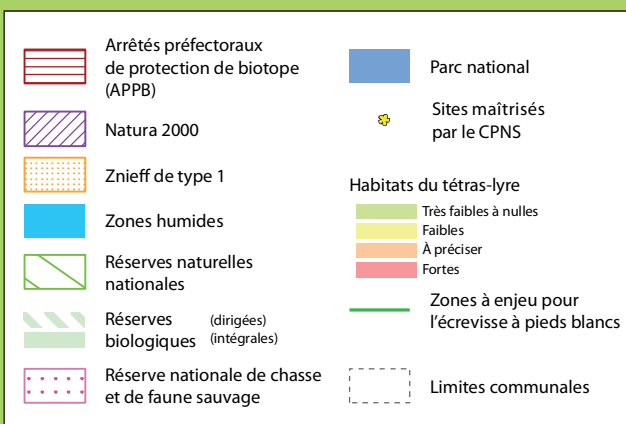
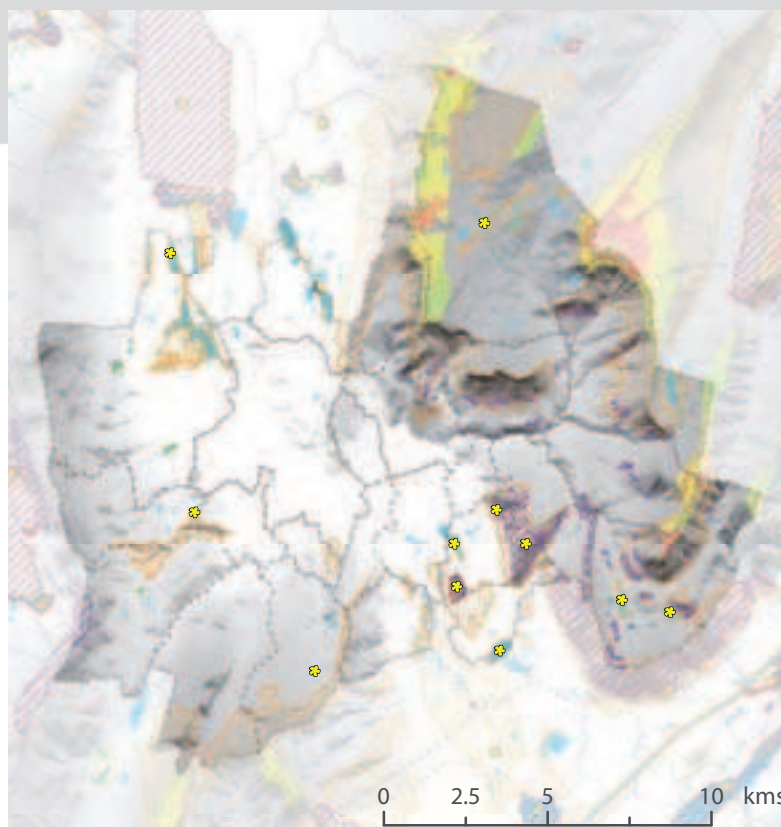


Inventaires



Un inventaire des pelouses sèches

Le pré-inventaire des pelouses sèches du territoire de Métropole Savoie réalisé en 2009 révélait un patrimoine remarquable avec plus de 1480 pelouses d'une surface moyenne de 0,5 ha. Plusieurs secteurs sont particulièrement riches, certains connus de longue date comme les adrets des Bauges et de la Chambotte, d'autres révélés à cette occasion, massifs de Montraillant, versant albanais des Bauges. En deux ans, 980 ha ont été validés. Les enjeux portent sur la conservation des habitats ouverts nécessaires au maintien de nombreuses espèces d'orchidées, de papillons, d'oiseaux et de reptiles. Le maintien d'un pastoralisme extensif constitue la meilleure réponse à ce défi. Ce ne sera possible que si les ensembles encore fonctionnels de pelouses sont protégés de l'urbanisation ou de leur mise en culture.



CHIFFRES CLÉS

Territoire de Chambéry			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	37	7 971 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		2 913 ha		211 935 ha
Zones humides	137	2 693 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs	1	22 ha	7	6 481 ha
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	4	200 ha	22	8 691 ha
Sites Natura 2000	5	2 970 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	11	62 ha	81	1 548 ha

Coeur de Savoie



Action foncière

Les Marches : ça continue de fourmiller dans la plaine...

Pas de répit en 2011 pour l'équipe municipale, toujours autant engagée dans la préservation de ses zones humides et de son corridor biologique. Au bilan de l'animation foncière SAFER sur « Bois Muzart » : 8 conventions d'usage signées représentant une surface cumulée de près d'1ha ; 17 ventes pour une surface de près de 3 ha... Soit un taux d'obtention de maîtrise foncière de 45 % en surface et de 54 % en nombre de propriétaires !

2011 a également vu se concrétiser le partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Savoie, avec la signature d'une convention d'usage sur trois parcelles de zones humides sur plus de 2 hectares acquis par la « Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage », dans et hors du site Natura 2000.



Travaux



Restauration et entretien de prairies humides sur Aiton



L'EARL Chantemerle a engagé sur Aiton près de 4,5 hectares de prairies humides en mesures agro-environnementales : la fauche, tardive, permet de maintenir un site ouvert et « bio-diversifié » !



Prairie humide avant fauche aux Bassins Mollard



De nouvelles mares au marais de Villaroux...

Le Conservatoire gère environ 25 ha de prairies humides au marais de Villaroux en bordure du Coisetan depuis 1991 et 1995. Après une phase de restauration, l'entretien par fauche tardive avec bandes refuges et pâturage est maintenant assuré par un agriculteur, dans le cadre d'une MAET (Mesure Agro-Environnementale Territorialisée).

Profitant de la présence d'entreprises spécialisées sur le site, dans le cadre des travaux de renaturation du Coisetan par le Syndicat Intercommunal du Val-Coisin, nous avons créé six mares supplémentaires afin d'augmenter les capacités d'accueil du site pour les espèces inféodées à ces milieux d'eau stagnante, essentiellement des amphibiens (rainette verte, triton palmé) et des odonates.

Les matériaux issus du creusement ont ainsi pu être utilisés sur place dans le lit du Coisetan pour remonter le fond, suite au réhaussement du fil d'eau engendré par la pose de seuils sur le cours d'eau à l'aval du site.



Une des mares créées au marais de Villaroux

Bilan foncier
au 31 décembre 2011

	Propriétés	Convention	Total
AITON / CHAMOUSSET / CHATEAUNEUF / FRETERIVE / SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY - La Bialle - Les Bassins-Mollard	41,37	14,14	55,51
BOURGET-EN-HUILE - Pont Sapin	0,41	4,16	4,57
BOURGET-EN-HUILE / LE PONTET - marais du Gelon		5,41	5,41
BOURGNEUF / CHAMOUSSET - Boucherance - La Lilette	0,17	8,76	8,93
COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER / LES MOLLETES / SAINTE-HELENE-DU-LAC / SAINT-PIERRE-DE-SOUCY - Val Coisin	13,11	12,70	25,81
CRUET / SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE - Cruet-Ferroux	1,65	0,61	2,26
ETABLE / LA TABLE - Les Ételles	1,44	3,33	4,77
LE PONTET - marais du Pontet	0,24	12,00	12,24
LES MARCHES - Corniolo	8,61	1,37	9,98
LES MARCHES - lac de St-André		8,38	8,38
LES MARCHES - Les Délaisés de l'Isère	1,78		1,78
MONTENDRY / MONTGILBERT - tourbière de Montendry / Montgilbert		46,94	46,94
MONTMELIAN - La Générale		4,64	4,64
PLANAISE - La Bétaz		1,05	1,05
PLANAISE - Les Îles		1,18	1,18
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY - Plan Ravet	0,27	0,05	0,32
TOTAL (en ha)	69,05	124,72	193,77

Les sites sur lesquels des acquisitions ou des conventions d'usage ont été signées en 2011 sont en rouge.

Plans de gestion et suivis

Suivi sur Bourgneuf



Le Conservatoire travaille depuis plusieurs années sur la partie « Chamousset » du marais de Boucherance-La Lilette ; après plusieurs réunions, la partie « Bourgneuf » lui est confiée en 2011 par la commune. Les marais autour du plan d'eau pourront ainsi être en partie restaurés en prairies de fauche, le reste étant préservé en tant que zones refuges pour la petite faune. Une ou deux mare(s) pourront être réalisées en complément du plan d'eau, phrétique et empoissonné, avec un objectif amphibiens et libellules. En attendant la poursuite de l'animation foncière sur le reste de ce beau marais ...

Sensibilisation sur les sites du Conservatoire



Nouvelles associations relais en Combe de Savoie

A l'automne 2011, une journée « chantier d'automne » a été organisée sur le site de la Bialle, dans la plaine de la Combe de Savoie.

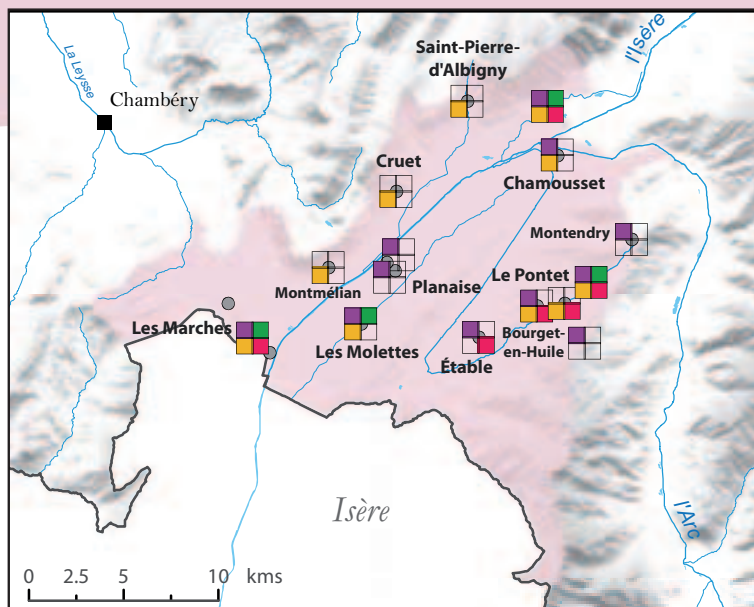
Le CPNS et de nombreux bénévoles, issus de diverses associations y ont participé. A cette occasion, l'association « Les Chemins de Traverse » a signé la Charte et est devenue relais local des sites gérés par le Conservatoire, tout comme d'autres associations du canton de St-Pierre d'Albigny : « Cruet, Nature & Patrimoines » et « Les S'lo vions ».

Depuis les premiers contacts avec le CPNS, de nombreux échanges s'étaient opérés. Quelques bénévoles ont participé à des ateliers et journées de formation avec le Conservatoire. D'autres associations déjà relais ont été rencontrées.

Aujourd'hui, nous sommes intégrés dans le réseau. Nous souhaitons bâtir avec le Conservatoire un partenariat reposant sur l'échange en vue de préserver et promouvoir les sites locaux : la Bialle et les pelouses sèches.

Le Conservatoire apportera la connaissance scientifique, l'expérience et la reconnaissance institutionnelle ; l'association locale l'ancrage territorial, des bénévoles motivés et la transmission auprès des populations locales, administrés et élus, de l'utilité des actions conjointement entreprises.

Rémy SAINT-GERMAIN,
président de l'association
« Les Chemins de Traverse »



ET AUSSI EN 2011

- Fauche conservatoire de la pelouse sèche de Plan Ravet,
- Débroussaillage sur la pelouse sèche de Cruet-Ferroux,
- Entretien clôture à la pelouse sèche de La Générale à Montmélian,
- Bucheronnage et débroussaillage aux Bassins Mollard,
- Fauche conservatoire à la Grande Sise à Aiton,
- Fauche conservatoire au marais de Boucherance,
- Fauche conservatoire à Corniolo à Les Marches,
- Broyage au marais du Gelon et des Berthollet,
- Arrachage manuel de la bourdaine à la tourbière des Etelles,
- Broyage au marais du Pontet,
- Fauche agricole et pâturage à Aiton, Les Mollettes, Chamousset, Le Pontet.



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	204
Immobilisations brutes réalisées	51 110 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT 16 952 €					
MEEDDAT	AERMC	CG	RRA	FEDER	
9%	72%	0%	19%	0%	
TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT 64 870 €					
MEEDDAT	AERMC	CG	RRA	FEDER	
9%	72%	0%	19%	0%	

Coeur de Savoie

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

Un partenariat riche depuis 15 ans



La Communauté de Communes de La Rochette Val Gelon connaît bien le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie depuis plus de 15 ans, d'abord à travers la gestion de cinq zones

humides ; ce « cœur de métier » du CPNS a été pour nous une porte d'entrée privilégiée pour une bonne compréhension des enjeux environnementaux de notre territoire. Depuis 2004, l'animation du site Natura 2000, englobant deux sites supplémentaires, a permis d'élargir le débat et la démarche à l'ensemble des acteurs. Le CPNS est ensuite intervenu dans le programme européen Leader Belledonne, dans le cadre duquel les pelouses sèches ont pu être inventoriées sous forme d'un plan d'action, en même temps que les corridors biologiques.

Notre territoire est de mieux en mieux connu au plan du patrimoine naturel. Ainsi, l'inventaire des zones humides savoyardes réalisé par le CPNS pour le compte du Conseil Général de la Savoie a permis aux élus de localiser sur le Val Gelon ces milieux particulièrement importants tant par leur intérêt biologique que par leur rôle majeur dans le fonctionnement hydrologique et de prendre conscience qu'avec le durcissement de la loi sur l'eau, ces zones humides devront être prises en compte dans les documents d'urbanisme au même titre que les corridors biologiques dont la cartographie a été présentée en conseil communautaire avec demande d'avis des communes. Les retours ont été nombreux montrant que les décideurs politiques à l'écoute de leurs citoyens sont motivés pour tout mettre en œuvre afin de permettre à la faune de circuler et à la flore de se disperser. Comme preuve concrète à cette sensibilisation, la réalisation, par la mairie de Détrier, de deux crapauducs sur la route bordant le lac de St-Clair.

Afin de « prendre en main notre patrimoine naturel », pour mieux être à même de le conserver et de le prendre en compte dans notre projet de territoire, la Communauté de Communes a délibéré non seulement pour lancer l'élaboration d'un plan d'actions, mais pour en prendre la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du « Dispositif Zones Humides Savoie » (cofinancement Agence de l'Eau, Région Rhône-Alpes). En 2013, avec l'accompagnement du CPNS et d'un bureau d'études, un stagiaire Master 2 sera chargé de la cartographie des habitats, des compléments d'inventaires, des analyses (parcellaire, PLU, usages agricoles...).

Le bilan de ce riche partenariat serait incomplet sans souligner le rôle majeur du CPNS dans les travaux de valorisation pédagogique des marais du Haut Gelon. Ce bel aménagement touristique permettra, en outre, aux habitants et aux scolaires du Val Gelon et des cantons voisins de découvrir la beauté du site et la richesse de ce réservoir de biodiversité.

Jean-François DUC

Président de la Communauté de Communes
la Rochette Val Gelon



Chantier bénévole organisé avec Savoie Val Gelon, aux Etelles



Laïche à fruits velus, découverte au marais de Villaroux



Mare créée par le CPNS au marais du Pontet



Accompagnement territorial



Le corridor Chartreuse-Belledonne se renforce...

Ce corridor se renforce peu à peu : maîtrise foncière sur les zones humides (commune des Marches, Fédérations des Chasseurs, CPNS), avant-projets de restauration de cours d'eau (Communauté de Communes du Pays de Montmélian, Fédération des Pêcheurs), sécurisation routière (pont des Mollettes sur le Coisetan, Conseil Général). Le volet agricole est plus difficile à mettre en œuvre, surtout en rive gauche de l'Isère, vouée à la maïsiculture... Arrivés à mi-contrat, la replantation de haies et la mise en œuvre de la mesure « prairies fleuries » restent encore à concrétiser.



Vue sur le corridor Chartreuse-Belledonne depuis les contreforts de Chartreuse

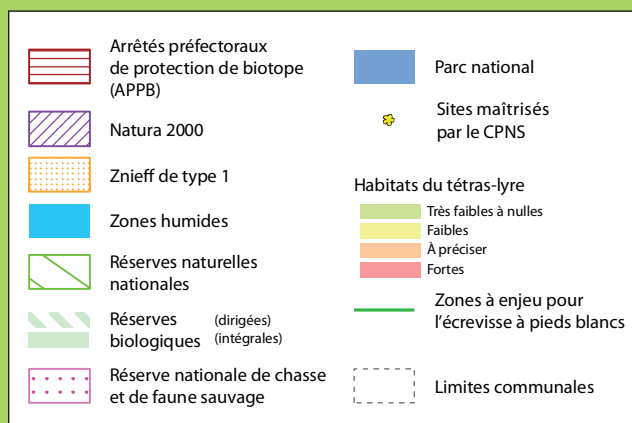
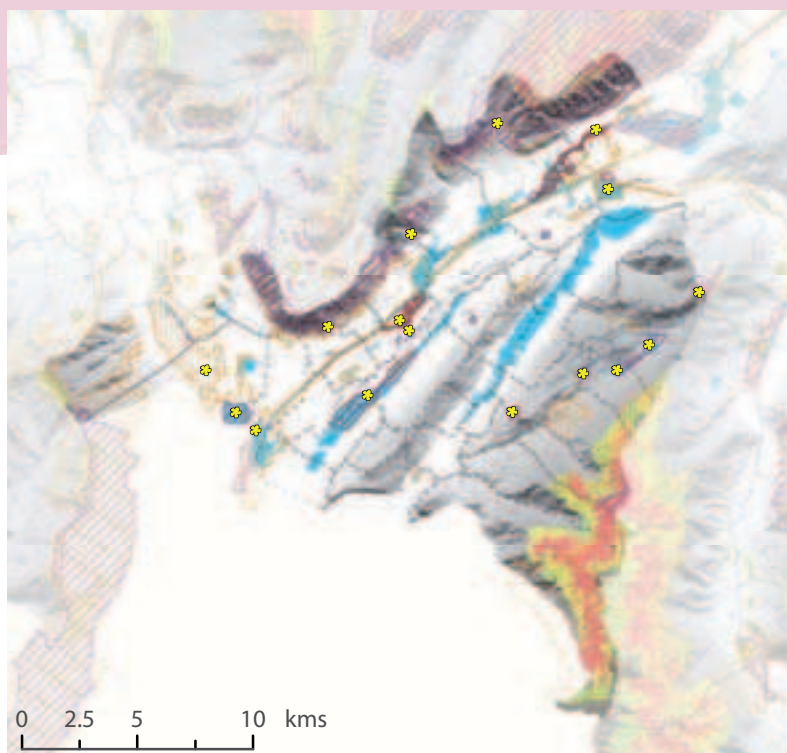


Inventaires



Les autres corridors se dessinent peu à peu...

La Communauté de Communes de La Rochette Val Gelon a été la première à finaliser sa cartographie des principaux corridors ; après plusieurs réunions de concertation, un maillage efficace a pu être établi pour connecter colline de Monttraillant, plateau du Pic de l'Huile et massif des Hurtières, en passant par le haut et le bas Gelon... Un réseau de corridors prêt à être intégré dans le Scot ! Les autres Communautés de Communes du territoire seront rencontrées avec Métropole Savoie courant 2012.



CHIFFRES CLÉS

Territoire Cœur de Savoie			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	37	7 971 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		2 913 ha		211 935 ha
Zones humides	137	2 693 ha	3 337	14 807 ha
Réserves naturelles nationales	1	22 ha	7	6 481 ha
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	4	200 ha	22	8 691 ha
Sites Natura 2000	5	2 970 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	16	194 ha	81	1 548 ha



Action foncière



Site de Serpolière, l'Association Foncière Pastorale :
un outil pertinent pour une gestion concertée de l'espace (cf. page 34)



Travaux



Communauté de Communes « Cœur de Maurienne » : quand préservation du milieu et activité agricole se combinent...



Côté sud : une flore remarquable sur les pentes...

Le comité de pilotage relatif au programme de préservation des pelouses sèches s'est déroulé en mai 2011 sur la commune de Le Châtel (site de Bérold). L'objet de ce rendez-vous annuel était d'une part d'observer sur le terrain les espèces (faune ou flore) indicatrices de ces milieux, d'autre part de constater les résultats positifs du pâturage caprin pour l'entretien du site.

Cet exemple mérite qu'on s'y attarde car il illustre une expérience réussie où activité agricole et préservation de milieux remarquables se combinent : ce site a été réinvesti sur environ 1 ha par le pâturage au printemps 2009. En phase « reconquête », deux années de pâturage ovin ont permis d'éliminer la litière accumulée et de maîtriser les ligneux.

En 2011, les pratiques ont évolué vers une gestion plus « douce » avec le passage printanier et automnal d'une vingtaine de chèvres. Dans les années à venir, le partenariat avec David Julliard doit se poursuivre par le renouvellement de son contrat et la mise en place d'une clôture mobile dans les conditions très escarpées du terrain.



Côté nord : le pâturage entretient le site



Bilan foncier au 31 décembre 2011

	Propriétés	Convention	Total
AIGUEBELLE - La Pouille	10,29		10,29
AUSSOIS / AVRIEUX - Les Côtes - l'Esseillon		29,78	29,78
FOURNEAUX / MODANE - Teppe des Fourmis		10,94	10,94
HERMILLON - Plan de la Chapelle		0,44	0,44
HERMILLON / LE CHATEL / MONTVERNIER - Adrets de Montbrunal à Bérold		15,49	15,49
SAINT-ALBAN-DES-HURTIERES / SAINT-GEORGES-DES-HURTIERES - plaine des Hurtières		62,54	62,54
SAINT-JULIEN-MONT-DENIS - Serpolière		4,38	4,38
SAINT-MARTIN-SUR-LA-CHAMBRE - Le Grand Adreit		3,76	3,76
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE - Adrets Thyl-Buffer		2,86	2,86
SAINT-REMY-DE-MAURIENNE - plaine du Canada		28	28
TERMIGNON - Les Arcannes		0,46	0,46
TOTAL (en ha)	10,29	158,65	168,94

Les sites sur lesquels des acquisitions ou des conventions d'usage ont été signées en 2011 sont en rouge.



Sensibilisation sur les sites du Conservatoire



Une charte pour les usagers du site de la Plaine des Hurtières



Située sur la commune de St-Alban-d'Hurtières, la Plaine des Hurtières est un site à double vocation : écologique et touristique (aménagement par la commune d'une zone de loisirs à proximité d'une zone Natura 2000).

Depuis début 2011, l'Association d'animation du Canton d'Aiguebelle, en tant que relais local du CPNS, et la Communauté de Communes Porte de Maurienne ont engagé une démarche originale visant à accompagner la commune pour l'aider à concilier au mieux les enjeux touristiques et écologiques du site.

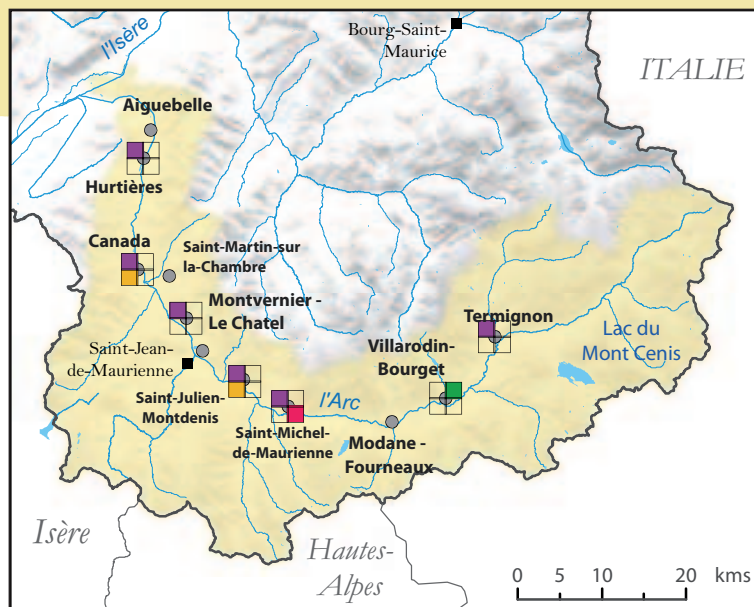
Pour ce faire, l'AACA et la Communauté de Communes animent un comité de pilotage composé des différents acteurs qui gravitent autour du site (élus, office de tourisme, accompagnateurs en montagne, centre permanent d'initiative pour l'environnement, pêcheurs). Ce groupe de travail mène une réflexion sur l'élaboration d'une charte d'utilisation du site et sur un calendrier d'action de sensibilisation au milieu naturel.

Cette démarche s'inscrit dans le dispositif « Eausons Agir » animé par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.

Ludvine ROMAND,
Agent de développement de
l'Association d'animation cantonale d'Aiguebelle



Plan d'eau des Hurtières, site à vocation écologique et touristique



ET AUSSI EN 2011

- Arrachage de ligneux à la Plaine du Canada,
- Semis de messicoles dans parcelle à tulipe à Serpollière à St-Julien-Mont-Denis,
- Débroussaillage, broyage et plantation aquatiques à la Plaine des Hurtières à St-Alban-d'Hurtières,
- Fauche agricole et pâturage à St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-des-Hurtières et Le Chatel.



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	32
Immobilisations brutes réalisées	7 031 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT 36 987 €						
MEEDDAT	RRA	CG	SFTRF	DREAL	LTF	AERMC
6%	0%	0%	80%	0%	14%	0%
TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT 11 000 €						
RRA	SFTRF	LTF				
0%	100%	0%				

Maurienne

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

AFP de Saint-Julien Montdenis : un outil pertinent pour une gestion concertée de l'espace

Sur le territoire de St-Julien Montdenis, la déprise agricole, le morcellement foncier, la fermeture du paysage et le besoin de répondre aux demandes de terres agricoles ainsi que la nécessité de la prévention des incendies, mais aussi la présence de milieux naturels remarquables, ont poussé la Commune à initier en 2008 la création d'une association foncière pastorale, effective depuis octobre 2010.

Outre les tâches obligatoires des premières années d'une nouvelle AFP, nous avons voulu « remettre à plat », réfléchir et concevoir avec l'ensemble des acteurs présents sur le terrain depuis de nombreuses années (ONF, CPNS, Commune, Communauté de Communes, association Serpolière, Visage de Saint-Julien Montdenis) un programme de gestion des milieux naturels remarquables.

Traduit dans une convention, ce programme ambitieux veut étendre à une plus grande partie de la commune la prise en compte des enjeux environnementaux déjà gérés dans le cadre de convention avec le CPNS sur le hameau de Serpolière. Cette convention prend en compte les enjeux et usages en cours, et vient appuyer des projets en cours de réalisation ou déjà engagés avant la création de l'AFP, comme la réhabilitation de la culture de la vigne et du safran, tout en respectant et mettant en valeur les éléments paysagers témoins des usages passés : murets, murgers, sentiers, haies.

Elle a entre autre pour objets de :

- continuer à réhabiliter et entretenir les milieux naturels afin de préserver les espèces végétales et animales remarquables qu'ils abritent : tulipes, orchidées, papillons, reptiles, oiseaux...
- redonner une vocation agricole à des espaces aujourd'hui sans usage et fortement embroussaillés ;
- accompagner l'activité agricole où elle est présente, en proposant le cas échéant d'adapter les pratiques de fauche ou pâturage ;
- mettre en œuvre une gestion « conservatoire » sur des espèces spécifiques (tulipes...) ;
- sensibiliser les riverains et les promeneurs aux enjeux et usages sur les différents secteurs du site.

Nous pensons que la collaboration avec le CPNS ne peut que renforcer les objectifs de l'AFP, pour le bien commun des habitants de la commune et des visiteurs des sites concernés.

Michel BUFFARD
Président de l'AFP St-Julien-Montdenis



Accompagnement territorial



Actualité de la vie du site Natura 2000 « Réseau de zones humides et alluviales des Hurtières » et contrat de territoire Maurienne



Le comité de pilotage du site Natura 2000 s'est réuni le 23 septembre en mairie du Pontet. Celui-ci faisait suite à 2 réunions de comité local réunissant d'une part les acteurs du Haut-Gelon/vallée des Huiles, d'autre part ceux de la plaine de l'Arc. L'occasion d'aborder l'actualité du site (travaux, contrats agricoles, suivis scientifiques...) et l'action des Collectivités, des associations qui vont dans le sens de la préservation des milieux (travaux hydrauliques, aménagements touristiques, animations et évènementiel...).

Dans le cadre du renouvellement de son contrat de territoire (CDRA/CTS), le comité de pilotage a retenu une fiche action présentée par le Conservatoire visant à promouvoir la mise en œuvre et le renouvellement d'actions agro-environnementales sur les milieux à enjeux. A suivre...



Sensibilisation



Les associations cantonales d'animation de moyenne Maurienne communiquent « biodiversité »...

L'ACA de St-Michel-de-Maurienne, association « relais local » du CPNS sur le canton, a donné en 2011 la parole à deux reprises au Conservatoire par le biais de son journal : le « Télégraphe.com »... Une belle occasion pour Michel Savourey, administrateur du CPNS, de communiquer sur les papillons emblématiques du territoire, de s'exprimer dans l'Edito du n°14 ; l'occasion aussi de se positionner et se questionner dans les pages centrales de ce même numéro sur « la préservation des espaces naturels remarquables en Maurienne ».

L'ACA de St-Jean-de-Maurienne a participé à l'organisation d'une veillée-conférence en avril sur Fontcouverte sur le thème « Quelle gestion patrimoniale de la nature dans ma commune ? », co-animée par Michel Savourey et le Conservatoire. Pour ces coups de projecteurs, un grand merci.



Inventaires



Suivi faune, flore et modalités de gestion des sites

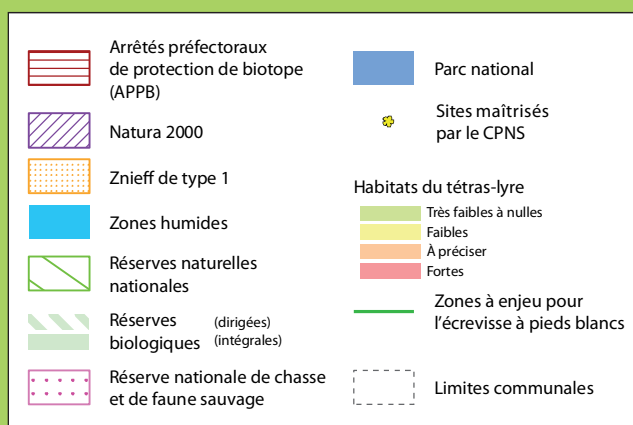
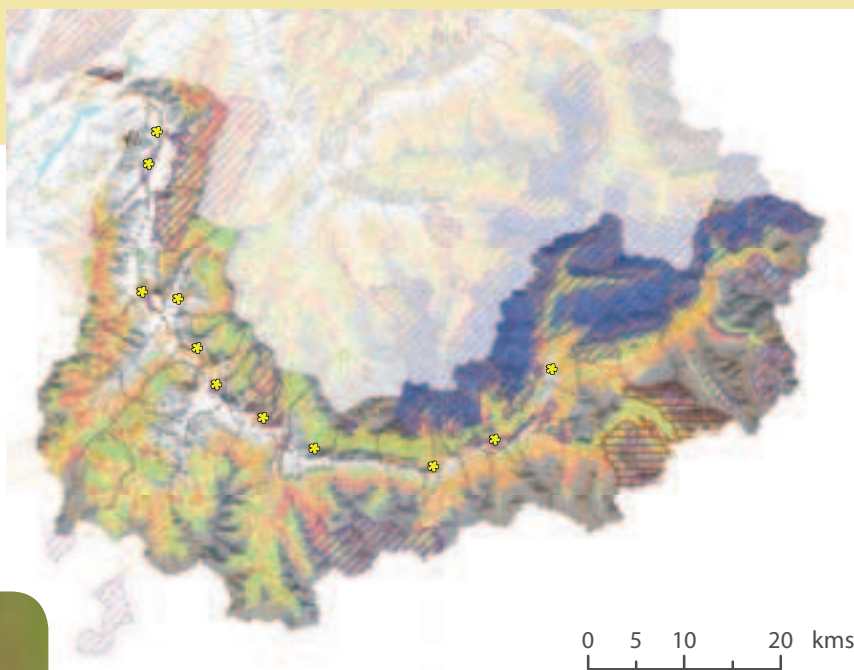


Barbitiste empourpré

Sur ce territoire, onze pelouses sèches et deux zones humides ont en 2011, fait l'objet d'inventaires d'état initial et de suivis portant sur la flore, la faune et les modalités de gestio. Parmi les faits marquants, on notera la mise en évidence de la leuzée confère sur le site des Oeillettes, ainsi que la découverte de deux espèces d'insectes menacées dans le département : le barbitiste empourpré sur le site de l'Esseillon (Aussois) et l'azuré du serpolet sur le site des Fontanettes à Montvernier. Et bien d'autres espèces dont la répartition et le statut de conservation sont pour l'instant inconnus ou très peu cernés, tel ce micro papillon observé sur le site du Thyl-dessous à St-Michel-de-Maurienne et qu'à défaut de nom vernaculaire nous ne pouvons qu'appeler *Alabonia staintoniella*.



Alabonia staintoniella



CHIFFRES CLÉS

Territoire de Maurienne			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	81	90 829 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		83 565 ha		211 935 ha
Zones humides	810	2 046 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs		3 154 m		24 802 m
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	4	6 310 ha	22	8 691 ha
Parc national		88 586 ha		200 093 ha
Sites Natura 2000	8	47 440 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	11	169 ha	81	1 548 ha



Travaux



Broyage et seuils supplémentaires au Plan de l'Eau à St-Martin-de-Belleville ...



Photos, de haut-en-bas :

Tuffière de la zone humide du bois des Rottes ;
Cordulie Arctique, libellule observée sur le site du Plan de l'Eau;
Réception des travaux de restauration de la tourbière du Laytet à Rognai.



Broyage sur le site du Plan de l'Eau

Après une première phase de travaux de restauration en 2005, il est apparu nécessaire de réaliser quelques travaux sur la tourbière du Plan de l'Eau. Notamment le broyage mécanique des secteurs envahis par de jeunes ligneux soit environ 1,3 ha. Et la mise en place de seuils supplémentaires ainsi que la modification et le déplacement de certains seuils existants sur les drains présents dans la tourbière. Le but de ses travaux étant de conserver un milieu ouvert favorable aux espèces patrimoniales présentes sur ce site, en particulier la swertie vivace, et de favoriser la réhydratation des secteurs les plus secs de la tourbière.



Site du Plan de l'Eau à St-Martin-de-Belleville avant broyage

Bilan foncier
au 31 décembre 2011

	Propriétés	Convention	Total
SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE - Le Plan de l'Eau		14,94	14,94
TOTAL (en ha)	0,00	14,94	14,94



Sensibilisation sur les sites du Conservatoire



Fête du Plan d'eau des Bruyères et nouveau relais du CPNS



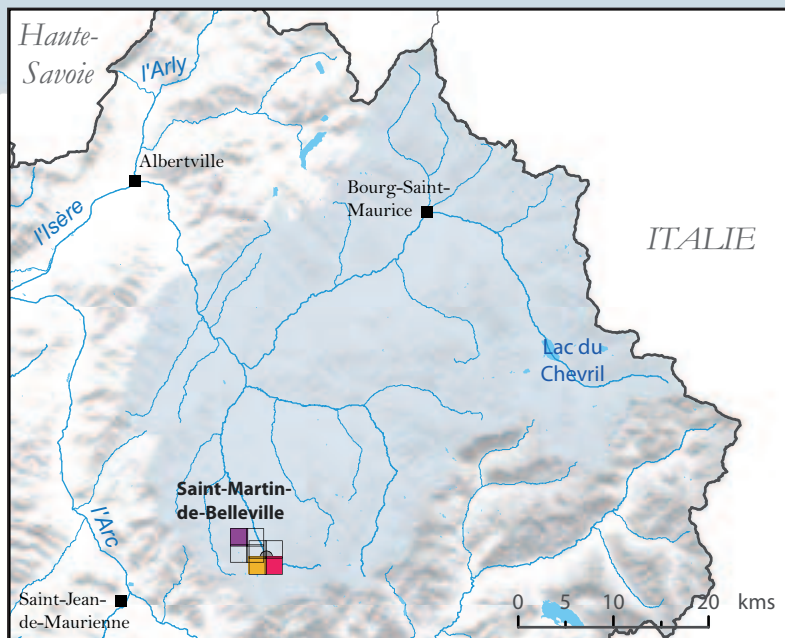
Stand CPNS / Parc de la Vanoise pendant la fête du plan d'eau des Bruyères

Sous un soleil de plomb, le dimanche 21 août 2011 à eu lieu la « fête du plan d'eau des Bruyères » sur la commune de Saint-Martin-de-Belleville. Le CPNS était représenté à travers un stand et la participation à deux sorties naturalistes autour de la tourbière située en amont du plan d'eau des Bruyères. Ces balades étaient organisées avec le Parc national de la Vanoise dans le but de sensibiliser le grand public aux milieux de tourbières de montagne ainsi qu'aux enjeux de la préservation des espèces présentes sur les lieux. On compte sur ce site une dizaine d'espèces protégées : petit apollon, triton alpestre, grenouille rousse, swertie vivace, petite utriculaire... Le tout sur une superficie de 11 ha.

Après avoir rencontré le Conservatoire lors de la rédaction du document « Découvrir le patrimoine naturel de Saint-Martin-Belleville », et du « Plan d'action communal en faveur des zones humides », l'association Demain Vivre au Belleville a naturellement accepté de devenir relais de la tourbière du Plan de l'eau. A l'occasion de l'Assemblée générale de l'association le 28/11, cette dernière s'est accordée avec le CPNS des modalités de cette nouvelle collaboration.



Sortie naturaliste lors de la fête du Plan d'eau des Bruyères



ÉLÉMENTS FINANCIERS



JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	126
Immobilisations brutes réalisées	0 €



ORIGINE DES SUBVENTIONS COMPTABILISÉES EN 2011 :

TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT 60 011 €				
MEEDDAT	AERMC	RRA	CG	APTV
0%	38%	23%	23%	16%
TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT 0 €				

PARTENAIRES

Plan d'actions
zones humides à la Plagne

zone humide et aménagement à la Plagne

Dans le cadre du Contrat de bassin versant Isère en Tarentaise porté par l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise (APTV), le Syndicat Intercommunal de gestion de la Grande Plagne (SIGP) en lien avec ses communes membres et son concessionnaire la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP), se sont portés candidats à un « plan d'actions zones humides » en 2010.

Près de 150 zones humides ont été expertisées par le CPNS, dont un tiers découvert à l'occasion de ce travail.

Des interventions physiques d'entretien ou de restauration s'avèrent pertinentes sur une soixantaine d'entre elles. Elles sont diverses et variées : réouverture de zones en voie de colonisation forestière, restauration d'un fonctionnement hydrologique perturbé, reprise de zones terrassées ou remblayées, réduction de la pression de pâturage, aménagement des points d'abreuvement, gestion de la fréquentation humaine...

Au-delà de ces travaux, une inscription de ces zones humides au sein des documents d'urbanisme et d'aménagement s'avère indispensable.

Ces propositions s'intègrent dans la politique environnementale engagée sur le domaine skiable depuis plusieurs années. Les travaux devraient être réalisés sur plusieurs années, par regroupement géographique et en fonction de la programmation des interventions de la SAP sur le domaine skiable.

Un cahier des charges, rédigé par l'APTV devrait permettre la consultation de maîtres d'œuvre dès 2012 afin de passer de la phase de diagnostic/typologie d'intervention du plan d'actions à celle de définition, conduite et réception des travaux. Une possibilité est également ouverte pour que le prestataire retenu puisse assurer une formation aux employés de la SAP travaillant à l'aménagement des pistes en période estivale afin de les sensibiliser à la problématique des zones humides et de les former au travail à proximité ou sur ces milieux sensibles.

Ces interventions en faveur des zones humides sont un pas important franchi vers une prise en compte durable de ces milieux fragiles dans la gestion du domaine skiable. Une fois de plus, la concertation entre les acteurs du tourisme et de l'environnement aura démontré tout son intérêt, avec des résultats très concrets sur le territoire.

Sensibilisation

Sentiers d'interprétation des zones
humides à St-Martin-de-Belleville

L'une des applications du « plan d'action zones humides » de St-Martin-de-Belleville a été en 2011 de compléter la communication existante (articles dans le bulletin municipal, page sur le site internet de la commune...) pour renforcer l'appropriation locale de ce patrimoine naturel, primordiale au regard des services qu'il rend à la société. Ainsi, le Conservatoire a participé à la définition et l'élaboration du projet de sentier d'interprétation des zones humides, porté par la Commune. Composé de 4 boucles réparties sur le territoire (dont celle du Plan de l'Eau), il abordera les aspects fonctionnels de ces milieux et notamment le rôle de lieu de vie pour toute une faune et une flore spécifiques.



Panneau de présentation du sentier d'interprétation

Accompagnement
territorial

Chantier bénévole à Bozel

Le samedi 17 septembre, sur le hameau de la Cour, a été organisé en coordination avec la commune et l'APTV, un chantier bénévole visant la réouverture d'une prairie humide en voie de colonisation par les résineux. Une dizaine de personnes étaient présentes et ont permis dans la bonne humeur de redonner un nouveau souffle à plus de 1000 m² de cette zone humide.



Lors du chantier bénévole à Bozel

Restauration expérimentale de la tourbière des Enverses

En vue de concilier la préservation d'une zone humide avec la pratique du ski alpin, la Commune de St-Martin-de-Belleville a mené une restauration expérimentale sur la tourbière des Enverses, en partie drainée. Le Conservatoire a apporté son expertise technique à cette expérience, qui vise à alimenter en eau la zone humide en période de végétation et à permettre son drainage en période hivernale, par un système de buses enterrées (remplaçant les drains) qui seront fermées ou ouvertes selon le résultat attendu.



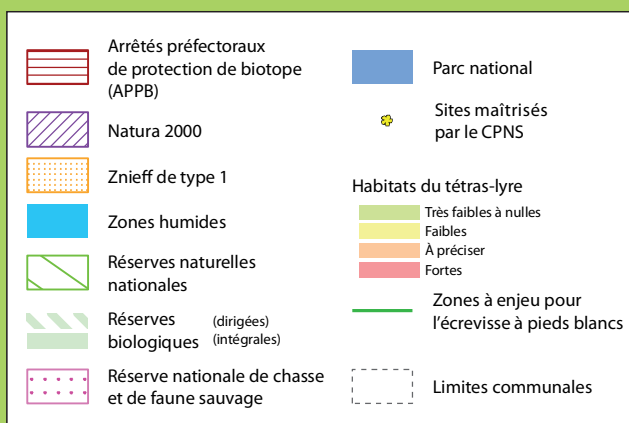
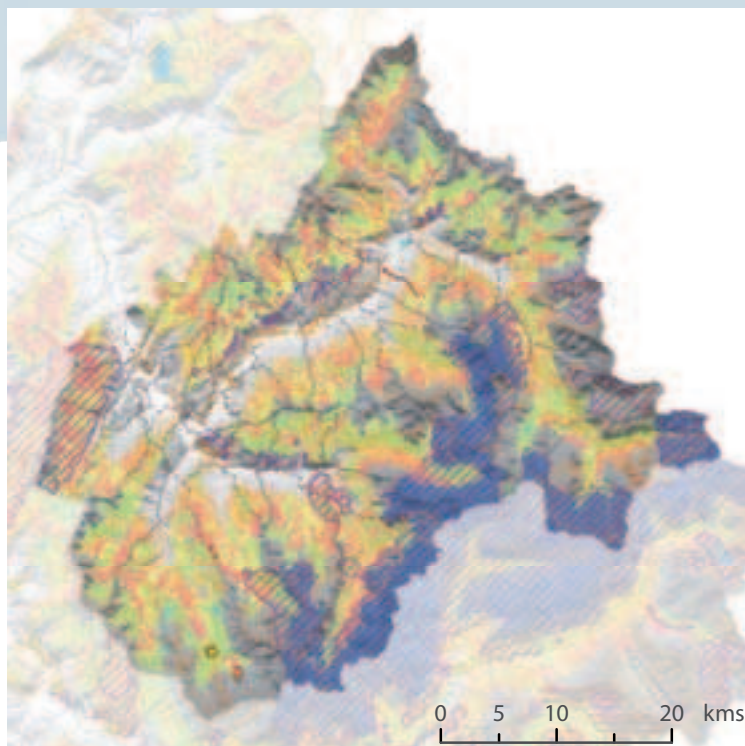
Lors de la visite de chantier

Plan d'actions zones humides sur la Léchère, Feissons-sur-Isère, Cevins, Aime (versant du soleil).

En 2011, ce sont ces communes qui après, St-Martin et St-Jean-de-Belleville, Tignes, Bozel et le domaine skiable de la Plagne, ont accepté d'entrer dans une démarche de plan d'actions. Plus de 300 zones humides ont été expertisées et près d'un tiers nécessitent des actions de réhabilitation ou d'entretien consistant principalement à neutraliser des drains, mettre en défens les zones humides les plus sensibles au piétinement, aménager des points d'abreuvement et rétablir des alimentations en eau perturbées par le passage de voiries. La validation de ce plan d'action et le choix des futurs maîtres d'ouvrages sont en cours.



Une zone humide sensible au piétinement des bovins



CHIFFRES CLÉS

Territoire de Tarentaise-Vanoise			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	97	77 757 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		83 504 ha		211 935 ha
Zones humides	1 367	2 355 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs		317 m		24 802 m
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	5	342 ha	22	8 691 ha
Parc national		111 507 ha		200 093 ha
Réserves naturelles nationales	6	5 947 ha	7	6 481 ha
Réserves biologiques	2	700 ha	5	1 670 ha
Sites Natura 2000	4	35 593 ha	18	107 949 ha
Sites gérés par le Conservatoire	1	15 ha	81	1 548 ha

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

LE SCOT ARLYSÈRE :
les corridors en marche

Second SCOT de Savoie, le SCOT Arlysère a été le premier à intégrer les corridors biologiques en tant que tels. Cette prise en compte de la trame verte et bleue, voulue par le Grenelle est apparue importante aux yeux des élus du territoire afin de préserver la biodiversité et la qualité des paysages en adaptant les aménagements et l'urbanisme à cette exigence.

La contribution du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie a été bienvenue à ce sujet, et son accompagnement pourra continuer d'alimenter la réflexion du territoire sur cette thématique. En effet, au-delà des prescriptions d'urbanisme inscrites dans le SCOT, Arlysère réfléchit aux moyens de faire entrer la trame verte et bleue concrètement dans des projets de territoire. L'inscription de cette trame au travers des PADD des PLU – au plus près du terrain – pourra en être une première étape.

A partir de la cartographie des corridors, il reviendra à chaque acteur, de l'exploitant agricole (conservation des haies...) aux gestionnaires de routes (guidage et sécurisation de franchissements routiers pour la faune...), de s'approprier la thématique jusqu'à envisager de s'inscrire dans une démarche contractuelle. Les phases d'information et de sensibilisation s'annoncent donc comme un préalable essentiel.

Enfin, le porter à connaissance de la carte départementale, puis du Schéma Régional des Continuités Ecologiques (SRCE), offriront sans doute dans les années à venir des occasions à Arlysère et au CPNS de collaborer sur cette passionnante question d'aménagement durable du territoire...



Travaux

Signalétique Arrêté Préfectoral de
Protection de Biotope des Aravis

La Direction Départementale des Territoires a confié la mise en place de la signalétique réglementaire APPB des Aravis - la Giettaz au Conservatoire. Etant donnée l'éloignement, la surface et la fréquentation du site, le choix a été de confier la maîtrise d'œuvre à l'Office Nationale des Forêts du Beaufortain Val d'Arly bien implanté localement. Dans ce cadre, en 2011 une étude préalable a donc été réalisée et a abouti sur un projet de signalétique pour l'ensemble du site. Un panneau pédagogique est prévu à l'entrée principale et des bornes réglementaires seront implantées pour matérialiser les limites de l'APPB. Sur cette base des crédits vont être mobilisés pour aboutir à une première tranche de pose en 2012.



La Giettaz, vue générale du site



ÉLÉMENTS FINANCIERS

JOURS RÉALISÉS ET VOLUMES
D'OPÉRATIONS :

Nombre de jours réalisés sur le territoire	20
Immobilisations brutes réalisées	0 €

ORIGINE DES SUBVENTIONS
COMPTABILISÉES EN 2011 :

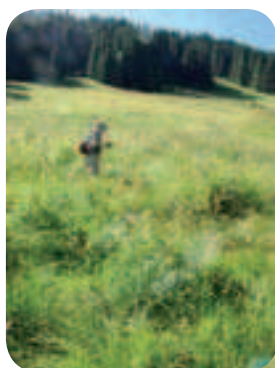
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT
0 €



Accompagnement territorial



Notre Dame de Bellecombe précurseur du PAZH sur le territoire du Beaufortain Val d'Arly



Inventaire dans une zone humide



Lac du Gui, Notre Dame de Bellecombe

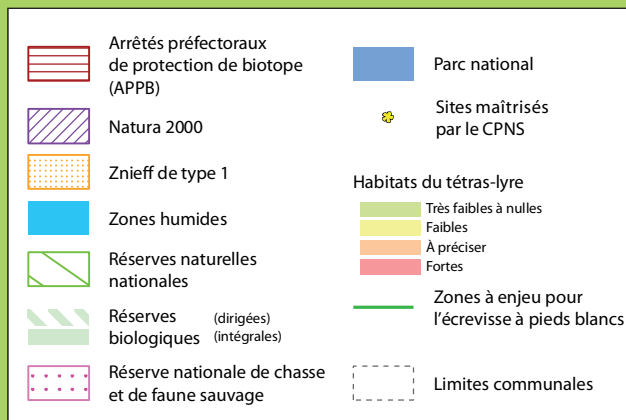
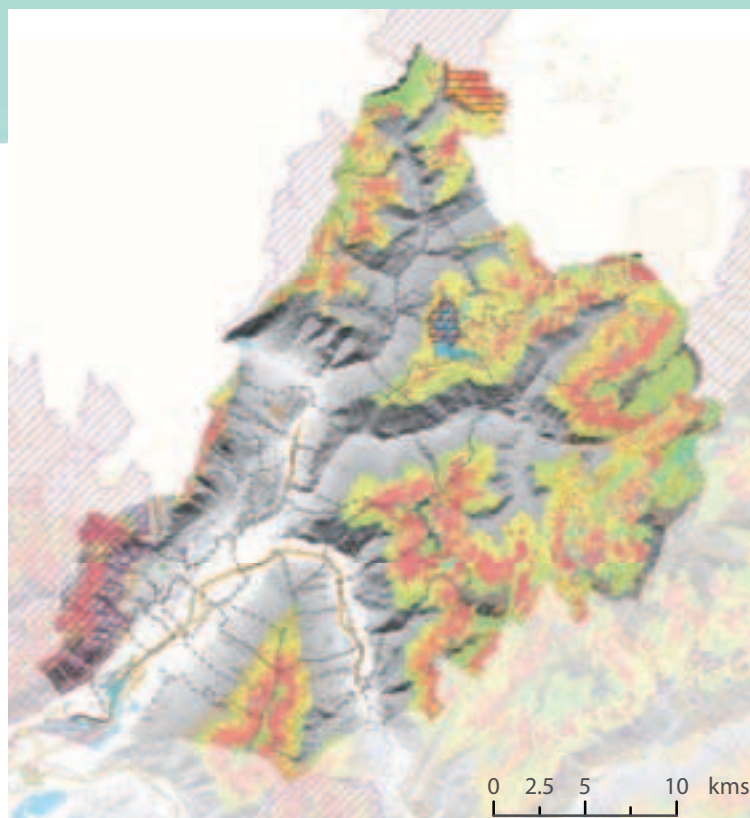
L'année 2011 a vu le démarrage d'un plan d'action zones humides (PAZH) sur la commune de Notre Dame de Bellecombe. Après les premiers échanges avec les élus, une réunion de présentation et d'information des différents acteurs du territoire a été organisée le 17 novembre 2011. Parallèlement le travail technique de croisement d'information des données environnementales, socio-économiques et foncières, la validation de terrain a été engagée pour réaliser l'état des lieux des zones humides et préparer le programme d'action. Cette action préfigure les actions du contrat de bassin Arly-Doron-Chaise qui a obtenu l'agrément des partenaires techniques et financiers, le 24 février 2012.



Tourbière des Georgieres aval



Vallée de Notre Dame de Bellecombe



CHIFFRES CLÉS

Territoire Albertville-Ugine			Savoie	
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire	Nombre	Surface ou linéaire
ZNIEFF I	29	18 584 ha	307	221 031 ha
Habitats du Tétrás-lyre		34 110 ha		211 935 ha
Zones humides	340	1 938 ha	3 337	14 807 ha
Zones à écrevisse à pieds blancs		289 m		24 802 m
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	3	942 ha	22	8 691 ha
Réserves biologiques	2	240 ha	5	1 670 ha
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	1	1 448 ha	1	3 969 ha
Sites Natura 2000	4	3 273 ha	18	107 949 ha

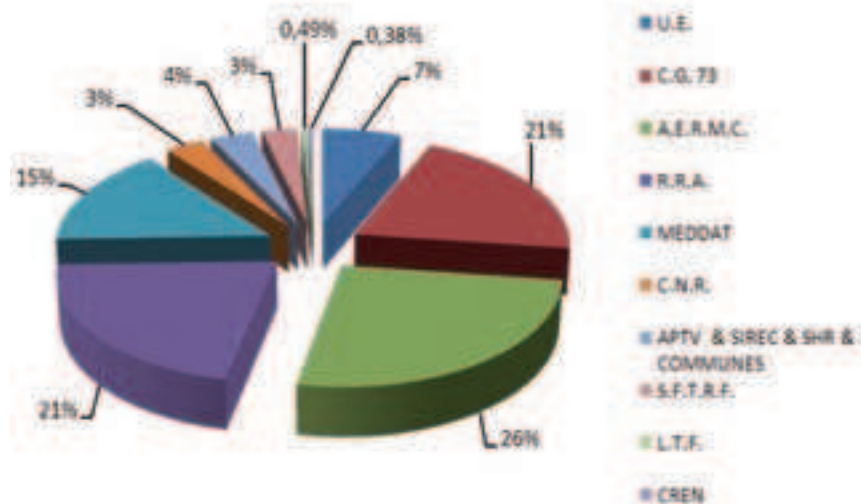


Eléments financiers



FONCTIONNEMENT

ORIGINE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2011



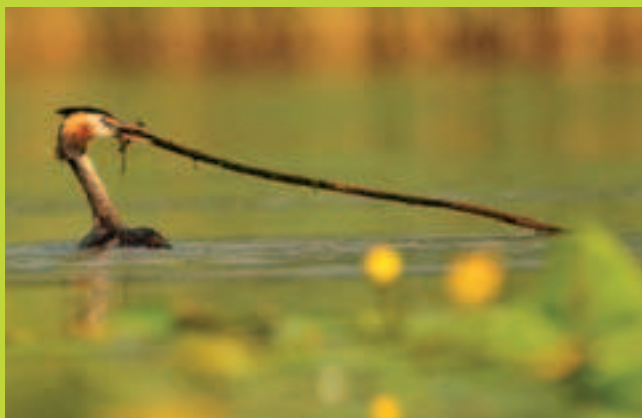
	2011	2010
Subventions comptabilisées en 2011	1 027 356 €	1 167 094 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31 décembre 2010	558 003 €	700 558 €
Nombre total de jours réalisés en 2010	2 132	2385

Le montant des subventions de fonctionnement relatives aux actions menées par le Conservatoire en 2011 s'établit à 1 027 356 €. Les 5 principaux partenaires financiers du Conservatoire sont l'Agence de l'Eau (26%), le Conseil Général (21%), le Conseil Régional (21%), le MEEDDAT (15%) et l'Union Européenne (FEDER) (7%), les autres partenaires se partagent les 11% restant du budget.

Ces actions ont généré 2132 jours de travail pour l'équipe technique dont 948 jours sur les actions territorialisées et 1184 sur les actions transversales. Le volume des opérations restant à réaliser au 31/12/11 s'établit à 558 003 € dont 355 648 € correspondant à du temps de travail et 202 356 € à des prestations sous-traitées.

SOUS TRAITANCES

Le Conservatoire a consacré 181 865 € à des prestations externes dédiées aux actions programmées soit 8 % de son budget de fonctionnement (2 115 640 €).



Grèbe huppé

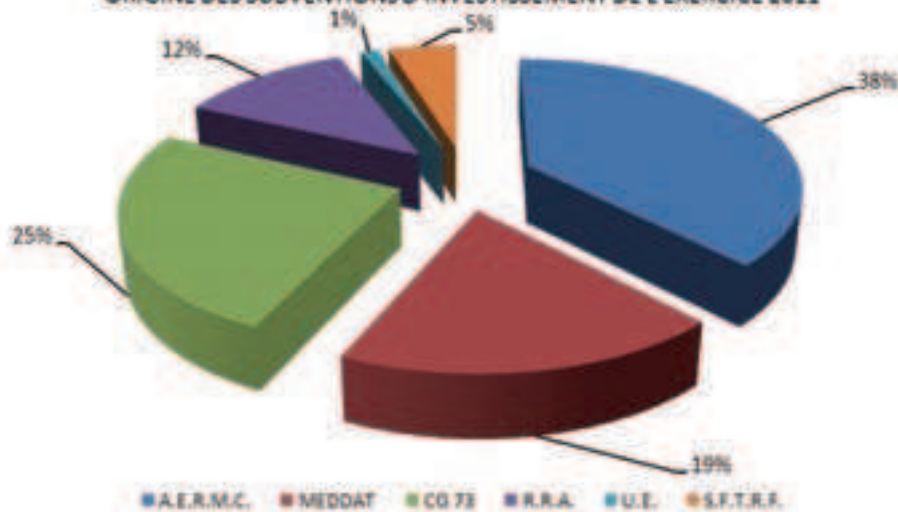


Sabot-de-Vénus



INVESTISSEMENT

ORIGINE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2011



	2011	2010
Subventions d'investissement de l'exercice	230 739 €	455 030€
Inclus au montant figurant au passif du Bilan	3 126 990 €	3 389 005€
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2010	982 633 €	1 121 618 €

Les subventions d'investissement cumulées figurant au passif du bilan s'élèvent à la somme de 3.126.990 euros. Les subventions d'investissement enregistrées au titre de la programmation 2011 s'élèvent à la somme de 230.739 €.

Les montants les plus importants se répartissent de la manière suivante : Agence de l'eau (38 %), MEEDDAT (19 %), le Conseil général (25 %), RRA (12%).

SOUS TRAITANCES

Le Conservatoire a réalisé 519 828 € d'investissements dont 431 303 € en travaux de gestion sur les sites dont il assure la gestion. La part des travaux confiés à des entreprises d'insertion s'élève à 102 690 € et représente 24 % du montant total des travaux réalisés sur les sites.



Couleuvre d'Esculape



Héron crabier

Axe 1 : Gestion des sites naturels remarquables



- Animation de la mise en œuvre de 7 sites Natura 2000
- Mise en œuvre de 13 contrats Natura 2000 sur 30 sites



-  Lac du Bourget : gestion des rose-lières, captures Florides, gestion des zones humides
-  Isère en Tarentaise : mise en œuvre des plans d'action zones humides
-  Arly et Chaize : plan d'action sur Notre Dame de Bellecombe
-  Chéran, Aiguebelette et Guiers : gestion des zones humides



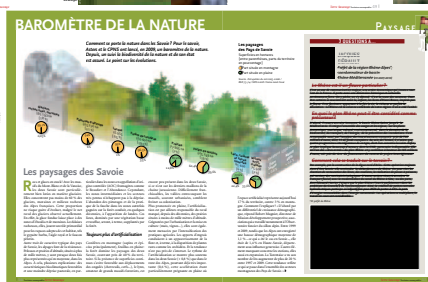
-  CNR : gestion de l'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biosphère) de Malourdie sur le Rhône.
-  SFTRF (Société Française du Tunnel Routier du Fréjus) : gestion de 3 pelouses sèches et 3 zones humides de la vallée de la Maurienne.
-  LTF (Lyon Turin Ferroviaire) : préservation et gestion agricole d'un réseau de pelouses steppiques en Maurienne.

Les éditions de 2011

Terre Sauvage : territoire remarquable et Baromètre de la nature

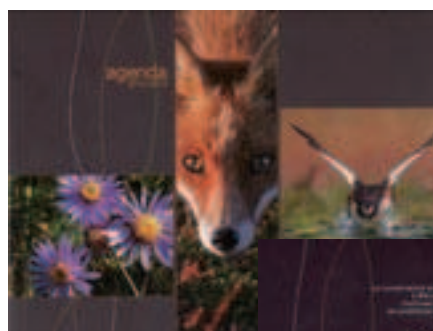


Comme en 2011 et avec le Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie (ASTERS) le CPNS a réalisé cette année le baromètre de la nature en pays de Savoie qui retrace à travers dessins, graphiques et textes l'état actuel de la nature sur les deux départements. Ce nouveau numéro du baromètre se trouve cette fois au milieu du territoire remarquable « Deux Savoie la nature en partage » du magazine Terre Sauvage dans lequel nous retrouvons, entre autres, une présentation des grands lacs alpins, des piémonts, des zones humides ainsi qu'une belle histoire sur une traversée de corridor. De ce document est issue également une exposition reprenant les différentes parties du magazine.



Un beau cadeau : Agenda 2012-2015

A l'occasion de ses 20 ans, le CPNS a publié un agenda (2012-2015). Ce bel ouvrage retrace les 20 ans d'actions du CPNS à travers textes et photos emblématiques.



Deux numéros de « La Feuille et la Plume »

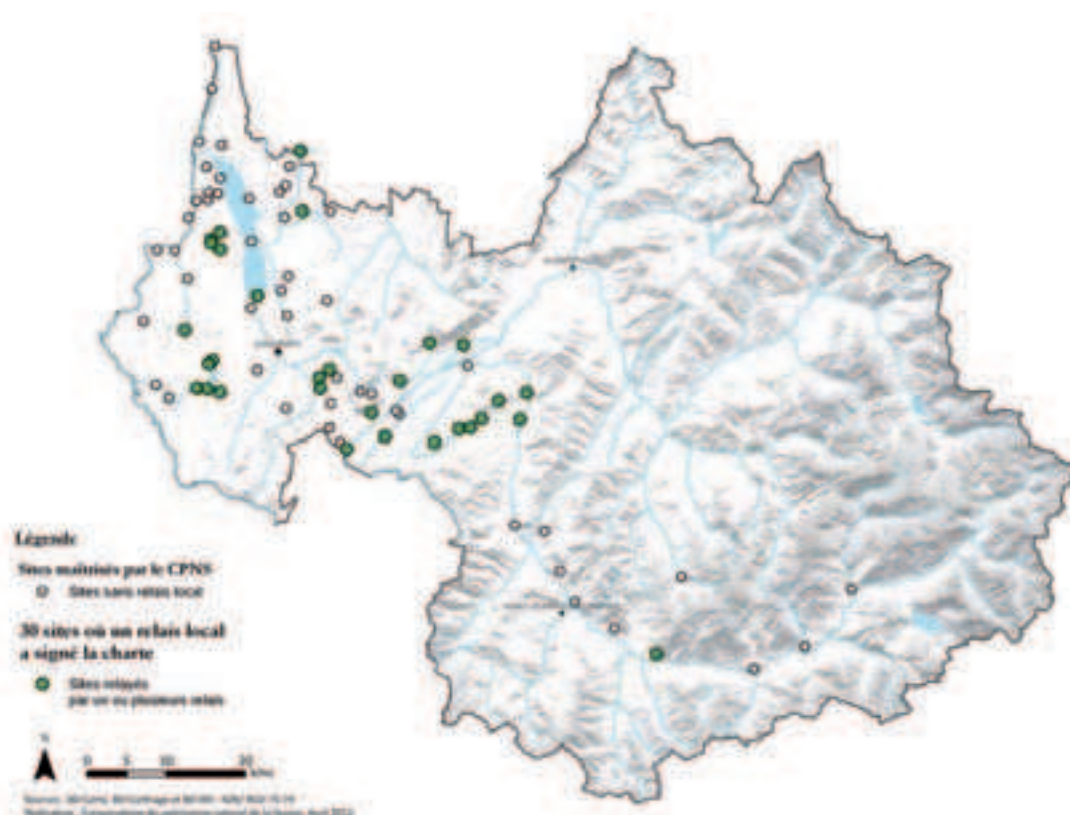
Et un nouveau logo

Pour l'année 2011 le logo du conservatoire a pris des couleurs d'anniversaire en se dotant des bougies de ses 20 ans.



Le réseau des relais du CPNS

Les relais des sites gérés par le CPNS : vie du réseau



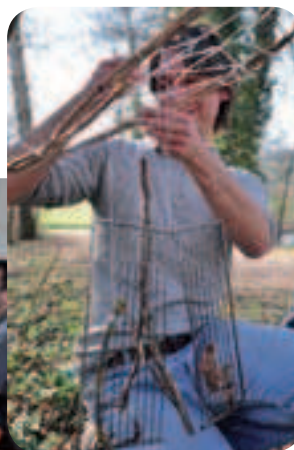
Dans le cadre de son partenariat avec le CPNS, Savoie Vivante a organisé un cycle de trois sessions de « formation-échange » destiné aux associations relais du CPNS. Ce cycle a débuté en septembre 2010 avec un premier thème « Les chantiers bénévoles ». Les associations cantonales d'animation d'Aiguebelle, de St-Jean et de St-Michel-de-Maurienne, les S'lo Vions, Nature Cruet & Patrimoines, les Chemins de Traverse, la FAPLA, l'association des étangs et moulin de Crosagny (AEMC), la FRAPNA, le syndicat d'accompagnateurs en montagne « Montagnes, Nature et Hommes », soit 20 personnes, ont participé à cette session animée par un intervenant d'une association localisée dans le Nord-Pas-de-Calais et expérimentée dans l'organisation de chantiers bénévoles : « Les Blongios, la nature en chantiers », et par des salariés et administrateurs du CPNS. Cette formation, construite dans un état d'esprit de formation-action, s'est soldée par une matinée consacrée à la mise en pratique d'un chantier bénévole sur le site des pelouses sèches de Bérolde de Saxe. Cette première session, appréciée par tous les participants, a aussi été organisée comme un temps privilégié d'échange entre les relais, indispensable à la dynamique et à la pérennité du réseau.



Les participants à la formation biodiversité



Table ronde durant la formation biodiversité



Land art lors de la formation pédagogie



Participants à la formation pédagogie

Les partenaires

800 congressites à Aix-les-Bains,
quelle réussite pour une première !



Du 5 au 9 avril 2011, Réserves naturelles de France, le Conservatoire Rhône-Alpes avec ASTERS et le CPNS ont organisé le tout premier congrès commun entre les deux fédérations, à Aix-les-Bains : « Nature et Savoir-faire : 2 réseaux s'engagent ». Ce fut une réussite car les échanges ont été fructueux, dans une ambiance conviviale accompagnée d'un temps estival. 22 ateliers de travail ont permis d'échanger sur des sujets thématiques, une soirée anniversaire était réservée au CPNS et à la Réserve naturelle de Carlayevron pour leurs 20 ans ainsi qu'à la Réserve naturelle de Luitel qui fêtait ses 50 ans. Lors de cette soirée, de nombreux partenaires ont été conviés à un buffet et à la projection en avant-première d'un documentaire sur la montagne produit par ARTE. Des sorties de terrains ont permis aux invités de découvrir les sites du CPNS et d'ASTERS ainsi que des Réserves naturelles savoyardes et haut-savoyardes.

Une vraie réussite qui en appelle d'autres, un autre congrès commun devant bientôt être organisé.



Tribune lors de l'ouverture du congrès



Soirée festive



Sortie sur le site de la Fontaine des Janons



Lors de la clôture du congrès 2011

Les réseaux des CEN

Les Conservatoires en Rhône-Alpes



Journée d'échanges techniques organisée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes le 29 septembre 2011 à Chindrieux (Savoie).

Comment gérer les ligneux envahissants, l'exemple de la bourdaine.



Lors de la formation sur la bourdaine

Soucieux de développer les échanges entre gestionnaires d'espaces naturels et de mutualiser les expériences, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a consacré une journée technique à la gestion

des ligneux envahissants qui s'est déroulée jeudi 29 septembre 2011 à Chindrieux. En effet, les gestionnaires sont parfois confrontés à l'envahissement de sites naturels (zones humides, pelouses sèches...) par des ligneux, dont certains tirent même profit des pratiques de gestion (fauche, débroussaillage). Or, il s'agit souvent d'espèces très compétitives (bouleau, bourdaine, prunellier, robinier, tremble...) qui se développent aux dépens de la flore remarquable du site.

56 personnes ont participé à cette journée technique. Il s'agissait de professionnels, techniciens et chargés de missions.

Des entrepreneurs, des agriculteurs et de responsables de formation étaient également présents.

La démonstration du prototype de pince d'arrachage mis au point en Rhône-Alpes a particulièrement retenu l'attention des participants.



Plan national d'actions cistude

Le CPNS anime le groupe national cistudes et conduit un programme de réintroduction depuis plusieurs années ; le MEDDTL l'a désigné animateur du plan national en faveur de cette espèce. Des actions d'études, protection et sensibilisation sont menées dans les 12 régions où vit l'espèce : un foisonnement qui mérite d'être accompagné et rapporté pour faire état de l'avancement de ce « PNA » ; un document de synthèse du plan national d'actions coordonné par le CPNS sera édité prochainement.



Couverture du PNA cistude 2011-2015



Cistude dans un herbier aquatique



Un comité scientifique pour les conservatoires de Rhones-Alpes



Illustration du blog du comité scientifique des Conservatoires de Rhone-Alpes

Les quatre conservatoires de Rhône Alpes se sont doté d'un comité scientifique renouvelé, équilibrant sciences de la nature (faune, flore, sols) et humaines (sociologie). Cette instance aura en charge les aspects de méthodologie et d'évaluation qui se

posent de la même façon à tous nos collègues ; une rigueur et une mise en cohérence qui va dans le sens de l'agrément visé en 2012.

Les membres et l'équipe du conserva



Statutaire

Nouveau conseil d'administration

Un nouveau conseil d'administration a été installé le 9 juin 2011 suite aux élections cantonales conformément aux statuts du Conservatoire. Ils sont désignés par les différents collèges composant le Conseil d'administration

Collèges		
CG73	Jean-Paul CLARET	Les Echelles
	René PADERNOZ	Yenne
	Yves HUSSON	Ruffieux
	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Eric MINORET	Bourg Saint Maurice
	Gilbert GUIGUE	Pont de Beauvoisin
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Aix-les-Bains
	Philippe GAMEN	Le Noyer
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Gilles RAYE	LPO
Etat	Bernard VIU	DDT
	Olivier PUTOT	DDT
Etablissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORES	Fédération des Pêcheurs
	Claude DUC-GONINAZ	Fédération des Chasseurs
	Emmanuel MICHAU	Parc national de la Vanoise
Personnes qualifiées	Michel DELMAS	Pers Qualifiée du CG73
	Yvette GAME	Pers Qualifiée du CG73
	Michel SAVOUREY	Pers Qualifiée des APN et EP
	Aurélien LEMEUR	Pers Qualifiée des APN et EP
	Emmanuel MICHAU	Pers Qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers Qualifiée de l'Etat

Après avoir modifié les statuts du Conservatoire en portant le nombre de membres du bureau de 7 à 9, les administrateurs ont désigné les membres suivants :

1 Président	Philippe GAMEN
1 Vice-président délégué	Hubert TOURNIER
2 Vice-présidents	Jean-Marc GUIGUE
	Corinne CASANOVA
1 Trésorier	Michel DELMAS
1 Secrétaire	Yves HUSSON
1 Secrétaire-adjoint	Michel SAVOUREY
Membre	Jean-Paul CLARET
Membre	Gilles RAYE



Mouvements dans l'équipe

Les stages en 2011

- **Marion Guitteny**: suivi pelouses sèches remarquables.
- **Lucile Deschamps** : suivi papillons.
- **Richard Fournel** : suivi macrophytes sur le lac du Bourget.

Les départs en 2011

- **Emmanuelle Condé** : après 10 ans en tant que chargée de communication, Emmanuelle a quitté son poste pour vivre une autre aventure dans le domaine privé en créant son entreprise. Elle est désormais remplacée par Frédéric Biamino.

- **Marc Isenmann** : a quitté au 1er octobre 2011 ses fonctions de responsable de service SIG pour un poste de chef de projet CARHAB et géomatique au CBNA. Son rôle pour le CPNS ne s'arrête pas là puisqu'il continuera de travailler pour le CPNS à hauteur de 30 % annuel sur 3 ans grâce à une convention de mise à disposition.



Sophie Bertrand



Emmanuelle Condé



Marc Isenmann

Et les arrivées...

- **Sophie Bertrand** : Depuis septembre, elle renforce l'équipe travaux, sur les sites des secteurs de la Maurienne, Combe de Savoie et Avant-pays savoyard. Précédemment, technicienne en charge de la gestion et l'aménagement des espaces naturels sensibles, au sein de différents départements, Isère et Gard.



L'équipe technique en 2012

• Secteur administratif

- **Xavier GAYTE** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable ;

• Secteur études, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe animation territoriale et du service scientifique ; territoire Rhône-Bourget et Coeur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de projet documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de suivis scientifiques et plans de gestion ; territoires de Maurienne et Bauges ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de mission suivis scientifiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine ;

• Secteur foncier et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable de la contractualisation foncière et agricole ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission animation territoriale, contractualisation foncière agricole ; territoire de Maurienne et Coeur de Savoie ;

• Secteur travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe « site » et secteur travaux ;
- **Michaël AURIAS** : technicien travaux ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne travaux ;

• Secteur Communication et accompagnement territorial

- **Christine GARIN** : responsable de service « Communication-Sensibilisation » ; territoire de l'Avant-pays Savoyard, Chambéry, Lac du Bourget et ses montagnes ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation ;
- **Virginie BOURGOIN** : chargée de mission éditions et animation territoriale ; territoire de Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Vanoise ;

• Secteur SIG-Réseaux

- **Béatrice NAVETTE** : chargée du service Système d'information Géographique - Cartographie ; chargée de projet « SIG - Observatoire » (départ au mois d'avril 2012)
- **Nicolas MIGNOT** : chargé du service Système d'information Géographique - Cartographie - Observatoire
- **Marc ISENMANN** : Chargé de mission géomatique, poste mutualisé avec le CBNA à hauteur de 30 % ;
- **Alexandre LESCONNÉC** : chargé de projet « SIG » (à partir de juin 2012) ;



Glossaire

- **ACCA** : Association communale de chasse agréée
- **AERMC** : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse
- **AQCV** : Association de quartier centre ville
- **ASTERS** : Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
- **ATEN** : Atelier Technique des Espaces Naturels
- **AVENIR** : Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère
- **CBNA** : Conservatoire Botanique National Alpin
- **CDDRA** : Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes
- **CELRL** : Conservatoire du littoral
- **CEN** : Conservatoire d'Espace Naturel
- **CG73** : Conseil général de la Savoie
- **CISALB** : Comité Intersyndical pour Assainissement du Lac du Bourget
- **CNR** : Compagnie Nationale du Rhône
- **LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- **CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- **CREN** : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **EID** : Entente interdépartementale pour la démoistation
- **FACIM** : Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne
- **FAPLA** : Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette
- **FDSEA** : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **RNR** : Réserve Naturelle Régionale
- **MAET** : Mesures Agroenvironnementales Territorialisées
- **MEDDTL** : Ministère de l'écologie, du développement durable du transport et du logement
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PNV** : Parc National de la Vanoise
- **PNR** : Parc Naturel Régional
- **RRA** : Région Rhône-Alpes
- **SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SFTRF** : Société Française du Tunnel Routier du Fréjus
- **SHR** : Syndicat du Haut-Rhône
- **SMAPS** : Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard
- **TVB** : Trame Verte et Bleue
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Retrouver les exemplaires de « La Feuille et la Plume »
sur notre site web :

www.patrimoine-naturel-savoie.org

Rubrique « Publications du CPNS »



Avec le soutien de :



En partenariat technique et financier avec :



• **Directeur de publication :**
Xavier Gayte

• **Conception, réalisation :**
Frédéric Biamino
• **Rédaction et relectures :**
Equipe du CPNS

• **Photo / Illustrations :**
CPNS : Frédéric Biamino ; Béatrice Navette ; Christine Garin ; André Miquet ; Marc Pienne ; Manuel Bouron ; Philippe Freydier ; Emmanuelle Condé ; Jérôme Portet ; Virginie Bourgoin ;
Autres : AACA ; CREN ; Philippe Zen ; Gilles Parigot ; SIGEA : Guerrini ; Gilles Morat ;

• **Cartographie :**
CPNS : Béatrice Navette ; Nicolas Mignot

• **Impression :**
Imprimerie Inpressco
Tél : 04 85 01 44 38

Bulletin d'abonnement à la Feuille et la Plume

Je m'abonne à la Feuille et la Plume (4 numéros par an) pour soutenir les actions du Conservatoire en faveur de la protection des milieux naturels.

NOM :
Prénom :
Adresse :
Courriel :
Profession :

Abonnement simple : 10 Euros
Abonnement participation : 25 Euros

☐ Je souhaite recevoir le E-Feuille-Plume, la lettre électronique du Conservatoire.
(Je n'oublie pas d'inscrire mon adresse courriel)

CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA SAVOIE

Le Prieuré - BP 51- 73372 LE BOURGET
DU LAC Cédex - Tél. : 04 79 25 20 32
- Fax : 04 79 25 32 26

info@patrimoine-naturel-savoie.org
<http://www.patrimoine-naturel-savoie.org>

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels et du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels

ISSN 1639-2183

